

REPUBLIQUE DE GUINEE



MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

SECRETARIAT PERMANENT DE LA SRP

TROISIEME RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE



juin 2006

TABLE DE MATIERES

RESUME EXECUTIF	7
RAPPEL	17
CONTEXTE	19
PARTIE I: CROISSANCE ECONOMIQUE	22
1-1. STABILISATION MACROÉCONOMIQUE.....	22
1-1-1. Croissance économique.....	22
1-1-2. Politique Budgétaire.....	27
1-1-3. Politique monétaire.....	28
1-1-4. Réformes et désengagement de l'Etat.....	30
1-1-5. Efforts de l'Etat en faveur des secteurs prioritaires.....	31
1-1-6. Mesures prises en 2005 pour améliorer la gestion des dépenses publiques.....	33
1-1-7. Cadre macroéconomique à moyen terme (2006-2008).....	34
1-2. LES SECTEURS PORTEURS DE CROISSANCE	34
1-2-1. Agriculture, Elevage –Eaux et Forêts.....	34
1-2-2. Pêche et Aquaculture.....	36
1-2-3. Mines et Géologie.....	39
1-2-4. Tourisme et Artisanat.....	41
1-3. INFRASTRUCTURES DE BASE.....	42
1-3-1. Energie et Eau.....	42
1-3-2. Transports et Travaux Publics.....	45
1-3-3. Télécommunications.....	46
1-4. RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ	47
1-5. PERSPECTIVES.....	48
PARTIE 2: DEVELOPPEMENT ET ACCES AUX SERVICES	51
SOCIAUX DE BASE	51
2-1. SECTEUR DE LA SANTÉ.....	52
2-2. SECTEUR DE L'ÉDUCATION	57
Tableau 14: indicateurs et réalisations dans le secteur de l'Éducation.....	58
2.3. URBANISME, HABITAT ET ASSAINISSEMENT	60
2-4. PROTECTION SOCIALE, PROMOTION FÉMININE ET ENFANCE.....	62
2-5. PERSPECTIVES.....	65
PARTIE III: GOUVERNANCE	68
3-1. GESTION DÉMOCRATIQUE ET DÉCENTRALISATION.....	68
3-1-1. Gestion démocratique.....	68
3-1-2. Décentralisation.....	69
3-2. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION.....	70
3-3. LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ	73
3-4. ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET JUDICIAIRE.....	74
3-5. PERSPECTIVES.....	75
PARTIE 4: SUIVI-EVALUATION-COMMUNICATION	77
4.1 SUIVI ET ANALYSE DE LA PAUVRETÉ	77
4.2. ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE SRP, AMÉLIORATION DES SRP RÉGIONALES ET PROCESSUS D'ÉLABORATION DU SECOND DSRP	77
4.2.1. Evaluation de la mise en oeuvre.....	78
4.2.2 Amélioration des SRP régionales.....	79
4.2.3 L'élaboration du second DSRP.....	79
4.3. PERSPECTIVES.....	80
CONCLUSION	81

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1: EVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE DU PIB/ PIB PAR TÊTE 2002-2005 (EN%)	23
GRAPHIQUE 2 : TAUX DE CROISSANCE DU SECTEUR PRIMAIRE, 2002-2005 (%)	24
GRAPHIQUE 3 : TAUX DE CROISSANCE DU SECTEUR SECONDAIRE, 2002-2005 (%)	25
GRAPHIQUE 4 : TAUX DE CROISSANCE DU SECTEUR TERTIAIRE, 2002-2005 (%)	26

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : EVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES DE 2003 À 2005 (EN %PIB).....	27
TABLEAU 2 : RÉALISATION AGRÉGATS MONÉTAIRES EN 2005	29
TABLEAU 3 : VENTE DES ACTIFS ET ACTIONS DES ENTREPRISES. EN 2005.	30
TABLEAU 4 : DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DES SECTEURS PRIORITAIRES DE 2002 À 2005 (%).....	32
TABLEAU 5: EVOLUTION DES PRODUITS AGRICOLES DE 2003-2005 (EN MILLIER DE TONNES ET %)	35
TABLEAU 6: PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS DE LA PÊCHE ET AQUACULTURE	37
TABLEAU 7: MINES ET GÉOLOGIE : PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS.....	39
EN MATIÈRE DE TOURISME, LES OBJECTIFS FIXÉS POUR L'ANNÉE 2005 ÉTAIENT LES SUIVANTS:	41
TABLEAU 8: LES RÉSULTATS DES TRAVAUX RÉALISÉS À FIN 2005.....	43
TABLEAU 9: RÉALISATIONS DES TRAVAUX PUBLICS EN 2005.....	45
TABLEAU 10: TÉLÉCOMMUNICATIONS: RÉALISATIONS 2002-2005.....	46
TABLEAU 11 : OBJECTIFS EN MATIÈRE DE PRIVATISATION EN 2006	49
TABLEAU 12: TAUX DE COUVERTURE VACCINALE PAR ANTIGÈNE DE 2002 À 2005	54
TABLEAU 13: TAUX DE SÉROPRÉVALENCE ET DE PAUVRETÉ SELON LA RÉGION ADMINISTRATIVE.....	55
TABLEAU 15: DÉPENSES COURANTES DE L'ETAT, DE L'EDUCATION DE 2002-2005 (MDS GNF)	59
TABLEAU 16: RÉPARTITION INTRASECTORIELLE FINANCEMENT EDUCATION (MRDS GNF)	59
TABLEAU 17: RÉALISATION DU SECTEUR URBANISME, HABITAT ET ASSAINISSEMENT	61
TABLEAU 19 : EXÉCUTION DES DÉPENSES DES SECTEURS PRIORITAIRES	88
TABLEAU 20: INDICATEURS DE SUIVI ET EVALUATION DE LA SRP.....	89

Error! No table of contents entries found.SIGLES

ACGP	Administration Centrale des Grands Projets
AGEVAL	Association Guinéenne des Evaluateurs
AN	Assemblée Nationale
ANLC	Agence Nationale de Lutte contre la Corruption et de moralisation des activités économiques et financières
AVCS	Agents Vaccinateurs des Centres de Santé
BAD	Banque Africaine de Développement
BCG	Vaccin contre la tuberculose
BCRG	Banque Centrale de la République de Guinée
BID	Banque Islamique de Développement
BG	Basse Guinée
BND	Budget National de Développement
BOT	Build Operate Transfert
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAAF	Centre d'Appui à l'Autopromotion Féminine
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CDV	Conseil et Dépistage Volontaire
CECOJE	Centre d'Ecoute, de Conseils et d'Orientation pour les Jeunes
CIC	Cadre Intégré du Commerce
CNLC	Comité National de Lutte contre la Corruption
CNO	Centre National d'Orthopédie
CPN	Centre Préfectoral de Nutrition
CPM	Comité de Passation des Marchés
CRD	Communauté Rurale de Développement
CST	Comité de Suivi des Travaux entièrement autonomes
CTA	Centre de Traitement Ambulatoire
DAF	Division Administrative et Financière
DCE	Direction Communale de l'Education
DNP	Direction Nationale du Plan
DNPF	Direction Nationale de la Promotion Féminine
DPE	Direction Préfectorale de l'Education
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DTCP	Diphthérie, Tétanos, Coqueluche et Poliomyélite
DTI	Droits et Taxes à l'Importation
EIBEP	Enquête Intégrée de Base pour l'Evaluation de la Pauvreté
ENACOG	Enquête Nationale sur la Corruption et la Gouvernance en Guinée
EPT	Education Pour Tous
ESB	Enquête Situationnelle de Base
FENAG	Fédération Nationale des Artisans de Guinée
FINEX	Financement Extérieur
FMI	Fonds Monétaire International
GNF	Guinée Nouveau Franc
GT	Groupe thématique

HG	Haute Guinée
IST	Infection Sexuellement Transmissible
LFR	Loi des Finances Rectificative
MATD	Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
MG	Moyenne Guinée
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MEPU / EC	Ministère de l'Enseignement Pré-universitaire/Education Civique
MP	Ministère du Plan
MURIGA	Mutuelles pour la prise en charge des Risques liés à la Grossesse et à l'Accouchement
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PACV	Programme d'Appui aux Communautés Villageoises
PAI	Plan Annuel d'Investissement
PCIME	Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfance
PDL	Plan de Développement Local
PEPT	Programme d'Education Pour Tous
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PFA	Paralysie Flasque Aigue
PIB	Produit Intérieur Brut
PME / PMI	Petite et Moyenne Entreprise / Petite et Moyenne Industrie
PNLP	Programme National de Lutte contre le Paludisme
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
PRCI	Programme de Renforcement des Capacités Institutionnelles
PTAF	Programme Triennal d'Alphabétisation des Femmes
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
SRRP	Stratégie Régionale de Réduction de la Pauvreté
SSP	Service Statistique et Planification de l'Education
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TNS	Taux Net de Scolarisation
UE	Union Européenne
VAA	Vaccin Anti-Amarine
VAR	Vaccin Anti-Rougeole
VAT-2 +	Vaccin Anti-Tétanique, 2ème dose
VIH / SIDA	Virus de l'Immunodéficience Humaine / Syndrome d'Immunodéficience Acquis
ZMAO	Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest

RESUME EXECUTIF

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la SRP pour l'année 2005. Troisième du genre, il permet de suivre la réalisation des objectifs du DSRP et d'évaluer les progrès enregistrés en comparaison avec les résultats de l'année 2004, et faire des propositions en vue d'atteindre les objectifs fixés

En 2005, la mise en œuvre de la SRP s'est effectuée dans un contexte global caractérisé par une insuffisance notoire de ressources nécessaires pour financer le développement. Et de façon spécifique, le contexte économique continue d'être marqué par l'insuffisance de concours financiers extérieurs ; une forte inflation (29,7%) consécutive à la forte dépréciation du Franc Guinéen. L'aggravation de l'inflation et la forte dépréciation du Franc Guinéen ont contribué à la chute vertigineuse du pouvoir d'achat des ménages, rendant leurs conditions de vie encore plus précaires.

Par ailleurs, il faut noter que les pénuries devenues régulières dans la fourniture d'eau et surtout d'électricité affectent négativement le développement des activités des PME/PMI. Les possibilités de création de richesse et d'emplois s'en trouvent ainsi compromises. De ce fait, ce sont des milliers de personnes qui sont privées de revenus substantiels.

Aujourd'hui encore, bien que la paix soit revenue en Sierra Léone et au Libéria, la sécurisation de nos frontières avec ces pays demeure un impératif dont le coût continue de peser lourdement sur le budget national. Sur le plan humanitaire, la Guinée subit encore les effets néfastes de la guerre. Bien que de nombreux réfugiés soient rentrés dans leur pays, la présence de plus de 63 264 autres réfugiés sur le territoire guinéen représente un prix à payer en termes d'équilibre économique, social et environnemental.

En dépit de toutes ces contingences, le gouvernement est parvenu à mettre en place un programme de référence avec le FMI dont les résultats de mise en œuvre ont été globalement concluants.

Sur le plan de la Croissance économique, la mise en œuvre de la SRP, a reposé sur le programme de référence conclu avec les services du FMI. L'application effective des mesures contenues dans ce programme a permis de rétablir de façon progressive la situation macroéconomique. Ainsi, en termes réels, le taux de croissance du PIB a atteint 3,3% en 2005, contre 2,7% en 2004, par rapport à un taux d'accroissement démographique de 3,1%. Le taux de croissance économique moyen enregistré au cours de la période 2002-2005 est de 2,9%.

Au niveau de la politique monétaire, en dépit d'une stabilité relative des taux de change entre le marché parallèle et le marché officiel, le niveau des réserves de change a été de 1,1 mois d'importation en 2005 contre un objectif de 6 mois défini dans le DSRP. Le manque d'aides budgétaires et le poids insoutenable du service de la dette extérieure, l'unification et la libéralisation du marché de change en mars 2005 ainsi que le non rapatriement des recettes d'exportation expliqueraient cette faible performance.

Selon les résultats de l'EIBEP réalisée en 2002/2003, la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est estimée à 53,6 % en 2005 contre 50,1 % en 2004 et 49,2% en 2002, soit une détérioration de 4,4% en quatre ans. Les contre performances macroéconomiques caractérisées par un faible taux de croissance économique justifient cette aggravation.

La part des secteurs prioritaires dans les dépenses d'investissement en BND a été de 58,6% en 2005 en diminution par rapport à 2004 où elle était de 73,0%. Cependant, si globalement la part des secteurs prioritaires dans le BND a diminué, on relève que celle des secteurs sociaux tels que l'Education et la Santé a connu une augmentation. De 5,8% en 2004, le secteur de l'Education a bénéficié de 13,5% du BND en 2005 ; la part de la Santé est passée de 1,7 % en 2004 à 5,6% en 2005.

Cette baisse des allocations en faveur des secteurs prioritaires en 2005 serait due entre autres à la mauvaise gestion des Cellules CDMT, au manque de suivi des ressources financières et à la faiblesse de l'aide budgétaire.

Des progrès très récents ont été réalisés dans la gestion budgétaire. En effet, le Gouvernement a introduit l'approche budget programme dans l'allocation des ressources. Dans cette optique, un séminaire de formation a été organisé en juin 2005, par le Ministère de l'Economie et des Finances, afin de renforcer les capacités humaines sur les notions de Budget- programme. A l'issue de ce séminaire, il a été prévu de sélectionner 6 Départements ministériels pour expérimenter le projet.

Cette approche qui privilégie la budgétisation par programme et l'affectation des ressources en fonction des objectifs et missions dans une optique triennale permettra d'articuler le budget de l'Etat avec les priorités définies dans le DRSP, et d'atténuer probablement les dépenses extrabudgétaires en faveur des secteurs de la Sécurité et de la Défense.

A moyen terme, les principaux objectifs macroéconomiques poursuivis par le Gouvernement seront entre autres:

- réaliser un taux de croissance annuel moyen du PIB réel de 5,5% par an ;

- ramener l'inflation de 24% en moyenne annuelle en 2006 à 6% en 2008 ;
- porter les réserves de change de la Banque Centrale de 1,5 mois d'importations en 2006 à 2,3 mois à l'horizon 2008 ;
- limiter le déficit budgétaire (hors dons) à 0,3% du PIB en 2006 ; et
- réaliser un solde budgétaire global hors dons positif à partir de 2007.

Dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage, des eaux et forêts, les productions vivrières (riz, maïs, fonio, manioc et arachide) ont sensiblement augmenté. De 900 000 tonnes en 2004, la production du Riz a atteint 972 000 tonnes en 2005, soit une augmentation de 8%. La production du fonio a été de 219 000 tonnes et celle de l'arachide de 183 000 tonnes en 2005 ; soit une augmentation de 10% et 9% respectivement par rapport à 2004.

Dans le secteur de la pêche, les résultats les plus significatifs ont été notés dans le cadre de la recherche scientifique et de l'amélioration du niveau de connaissance de l'état de nos ressources halieutiques. En outre, le secteur de la pêche a pu conduire à terme l'élaboration d'un plan stratégique de développement de la recherche halieutique, ainsi que la mise en place d'un plan national pour la conservation des raies et requins. Il faut mentionner aussi, la réalisation d'une étude portant sur l'identification de pêcheries nouvelles comme celle du crabe et la création d'un Comité scientifique au niveau du Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB).

Au niveau des mines et de la géologie, le taux de croissance s'est amélioré en passant de 1,10% en 2004 à 3,6% en 2005. Ce résultat est le fruit de nombreuses actions de promotion réalisées par le gouvernement en matière d'appui à l'administration minière ; de formation de ressources humaines et de soutien aux mégaprojets. Le Gouvernement a souscrit à l'Initiative sur la Transparence des Industries Extractives (ITIE).

Au niveau du tourisme et de l'artisanat, les principales activités réalisées, sont d'ordre normatif. Il s'agit notamment de l'examen et de la mise à jour des textes d'application du Code de l'Artisanat au cours d'un Atelier organisé à Mamou en avril. Ces textes se rapportent à l'amélioration de la tenue du Répertoire des Artisans et du Registre des Entreprises et au fonctionnement de l'Artisanat.

Les activités enregistrées dans le **secteur de l'énergie** ont été d'une part, la poursuite des actions de terrain à Conakry et dans les villes secondaires, et d'autre part, l'achèvement des travaux d'adjonction de 3 centrales thermiques à Kankan, N'Zérékoré et Faranah ; et la finalisation de l'élaboration d'un Schéma Directeur d'électrification et le montage d'un projet d'électrification de 24 localités. Ce document a déjà fait l'objet d'une présentation au cours d'un atelier national organisé, en mars 2006, par le Département de l'Energie. Dans le sous-secteur de l'eau, les interventions sont essentiellement le fait du SNAPE. En termes de réalisation, de 2002 à 2005, le nombre de points d'eau aménagés par an au compte du SNAPE est passé de 749 en 2002 à 252 forages en 2005. Par rapport à 2004, on note une régression de 39 points d'eau en 2005. La réalisation des puits diminue d'année en année (7 puits en moyenne) depuis 2002.

Dans le domaine des télécommunications, les principales activités menées en 2005, se situent dans le cadre de l'extension du réseau téléphonique de la SOTELGUI. En effet, le nombre de villes desservies par le réseau GSM, passe de 21 villes à 22 villes sur un total de 33, soit un taux de couverture de 67%. La ville de Dabola est à ce jour, la dernière à être couverte par le réseau GSM de la SOTELGUI. Les deux autres opérateurs, Intercel et Spacotel, ne couvrent que la ville de Conakry. L'octroi d'une quatrième licence à la Société InvestCom devrait permettre l'amélioration de la couverture téléphonique du pays. Le défi majeur qui doit être relevé est celui de la qualité des services fournis par les opérateurs tant elle laisse à désirer.

Les secteurs sociaux

Dans le secteur de la Santé, plusieurs activités ont été programmées en 2005 qui ont permis d'enregistrer des résultats positifs. Ainsi, **dans le cadre de la lutte contre les maladies cibles du PEV**, le taux de couverture vaccinale du DTCP3 a connu une amélioration en passant de 63% à 89% entre 2004 et 2005.

En termes de couverture par Préfecture, 30 Préfectures sur 33 ont un taux de vaccination de DTCP3 supérieur à 80% et les 8 autres ont une couverture en dessous de 80%. Les taux d'antigènes VAR et VAA, se sont améliorés allant de 60% à 82% et, de 77% à 84% entre 2004 et 2005 respectivement. Par ailleurs, le nombre de Postes de santé intégrés est passé de 604 à 623, soit une augmentation de 3% environ; le nombre de Centres de santé intégrés est quant à lui passé de 395 à 399, soit un accroissement de 4 points, dans la même année.

Le dynamisme en matière de santé publique a été d'une grande importance en matière de réduction des mortalités infantiles toutes catégories confondues. En effet, les taux de mortalité infantile, juvénile et infanto-juvénile ont baissé de 98‰ à 91‰, de 88‰ à 79‰ et de 177‰ à 163‰ respectivement entre 1999 et 2005. Malgré cette baisse des taux, ils sont encore en deçà des objectifs fixés, à savoir un taux de mortalité infantile de 70‰.

Par contre, la malnutrition des enfants de moins de 5 ans n'est pas encore maîtrisée, car 26 % des enfants souffrent d'un retard de croissance en 2005 contre 23% en 1999 et 35% des enfants sont touchés par une insuffisance pondérale contre 26% en 1999. Si des mesures appropriées allant dans le sens de la sensibilisation des populations et du renforcement de la lutte contre les mauvaises habitudes alimentaires ne sont pas prises, cette situation pourrait avoir des conséquences négatives sur la tendance des taux de mortalité.

Dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA, il convient de mentionner les multiples efforts fournis par le Gouvernement en matière de sensibilisation, de dépistage, de prise en charge des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) et du renforcement des infrastructures.

En effet, en 2005, sur 5002 femmes testées, 1550 ont été mises sous traitement anti-rétroviral dont 1295 sous traitement gratuit AVR ; 7800 orphelins du Sida sont pris en charge dont 1078 filles. Ces mesures contribuent à atténuer aussi bien les souffrances des PVVIH qu'à réduire leurs charges financières. Ce qui contribue à lutter contre la pauvreté et favorise dans une certaine mesure la durée de vie des malades du Sida. La synergie des actions a permis de maintenir le taux de prévalence du VIH/SIDA en dessous de 5%, comme prévu par les objectifs du DSRP ; 1,5% au niveau national ; 1,9% chez les femmes et 0,9% chez les hommes.

Dans le secteur de l'éducation, les résultats montrent que le taux brut de scolarisation (TBS) au primaire continue de s'améliorer : 79% en 2005 contre 77% en 2004 ; celui des filles a augmenté également pour atteindre 73% en 2005.

A ce rythme, il est fort probable que les OMD en matière d'éducation soient atteints à l'horizon 2012. Pour le ratio filles/garçons au primaire, on observe une amélioration qui passe de 0,76 à 0,79 entre 2004 et 2005. Au secondaire, ce ratio varie de 0,47 à 0,49.

Le taux d'accès à l'école est appréciable. Il se chiffre à 73,3% pour l'ensemble du pays. En milieu urbain, il atteint près de 89% à Conakry, et 87% au niveau des autres villes de l'intérieur du pays. En milieu rural, il est de 67,4%.

S'agissant des efforts financiers pour le développement du secteur de l'éducation en vue d'atteindre les OMD et les Objectif de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (OSRP), la contribution de l'Etat, en termes de dépenses courantes, est plus importante comparativement aux autres secteurs sociaux. En effet, les dépenses courantes de l'Etat sont passées de 671,76 milliards de GNF en 2004 à 1221,49 milliards GNF en 2005, alors que celles du secteur de l'éducation sont passées de 165,46 milliards à 197,92 milliards. Bien que les dépenses courantes en faveur du secteur de l'éducation soient en augmentation, évaluées en pourcentage du PIB, elles ne représentent que 1,7%. Cette part est faible comparée à la moyenne de l'Afrique subsaharienne qui s'élève à environ 4%. Ce qui montre l'importance des efforts supplémentaires à déployer pour répondre aux besoins du secteur de l'éducation.

Dans le domaine des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance, en 2005, les résultats suivants ont été atteints : (i) l'actualisation de la politique nationale de promotion féminine et la formation des cadres de la Direction Nationale de la Promotion Féminine et de ses démembrements en management et performance des organisations publiques ainsi qu'en gestion des projets de développement ; (ii) la formation des animateurs et animatrices des CAAF(Centres d'Appui à l'Auto-promotion Féminine) et Centres Nafa de Kaloum, Fria, Labé et Lélouma en éducation à la vie familiale et population. Leurs bureaux ont été équipés ; (iii) la mise en place de 19 Associations de Service Financier (ASF) dans les Préfectures de Dabola, Dinguiraye, Faranah, Kankan, Kouroussa, Kérouané et Mandiana. Ces Associations, sur la base de placement de 101 793 actions ont mobilisé des capitaux d'une valeur réelle de 101,8 millions GNF, et ont obtenu des crédits s'élevant à 331,4 millions GNF ; (iv) l'évaluation positive à Lorombo dans la Sous Préfecture de Cisséla de la 1^{ère} action de réinsertion des 97 locataires de la Cité de Solidarité; et (v) l'examen par le Gouvernement au courant du mois d'avril 2005 du rapport sur l'évaluation actuarielle de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) en vue de la mise en application des mesures portant sur:

- Le relèvement du plancher et du plafond des salaires soumis à cotisation ;
- Le relèvement de l'âge de départ à la retraite ;
- L'amélioration de l'immatriculation et du recouvrement ;
- L'assainissement des relations financières entre la CNSS et l'Etat.

Sur le plan de la Gouvernance et du renforcement des capacités, l'année 2005 a été dominée par la création par Décret d'une Commission Electorale Nationale Autonome (CENA), dont la mission est de veiller à la régularité des opérations électorales, afin de couronner les efforts du gouvernement pour faire de ces élections une consultation transparente et régulière ; - la finalisation du projet de Code des collectivités décentralisées qui fond en un seul document 87 textes législatifs et réglementaires ; - la formation au Centre de formation de Sérédou de 48 agents en administration, gestion des collectivités et techniques de gestion des élections et ; - la production et la promulgation de 2 lois régissant la vie des Associations, Groupements, Mutuelles et Coopératives.

Dans le cadre de la lutte contre la corruption, les efforts du gouvernement se sont surtout focalisés sur la formation et la sensibilisation des acteurs aux conséquences ravageuses de la corruption sur le développement du pays.

Dans cette optique, l'Agence Nationale de Lutte contre la Corruption et de moralisation des activités économiques et financières (ANLC), en dépit de ses faibles moyens s'est employée en 2005 à aller en profondeur dans l'accomplissement de sa mission. Ainsi, elle a reçu et examiné 16 plaintes émanant des citoyens. Deux d'entre elles ont été résolues à la satisfaction des parties, 4 relèvent de la compétence des juridictions et 10 nécessitent des déplacements à l'intérieur du pays.

En outre, l'ANLC a organisé en juillet et août 2005 dans les Régions administratives et à Conakry des ateliers de restitution des résultats de l'enquête sur la corruption et la gouvernance ; et réalisé des activités d'IEC notamment la programmation de la diffusion d'un film documentaire, des bandes dessinées et l'implantation de panneaux publicitaires sur la corruption et la gouvernance. Il ne reste plus que l'atelier de Faranah prévu au mois de juillet 2006. Ces ateliers ont été des lieux privilégiés de dissémination des résultats. Un rapport de dissémination de l'ensemble des ateliers régionaux est disponible et a fait l'objet de publication. L'ANLC a participé à des travaux relatifs à la gouvernance organisés par des instances publiques, des Institutions et des partenaires.

Concernant, l'Initiative de Transparence dans les Industries Extractives, le Gouvernement et la Banque Mondiale ont convenu de mettre en place un comité de pilotage de la transparence dans les industries extractives. C'est ainsi que par Arrêté No 2858/MMG/SGG2005, le Comité de Pilotage a été créé et les membres nommés avec pour mandat de mettre en forme les statistiques disponibles (sur la base des engagements ou de décaissements des audits et de faire des publications sur les revenus miniers.

Perspectives

L'accélération de la croissance économique sera encore au centre des préoccupations du Gouvernement pour les années à venir. Les efforts devront certainement porter en 2006 sur la réalisation des objectifs suivants :

- (i) le renforcement de la gouvernance et la lutte contre la corruption y compris le renforcement de l'Agence Nationale de lutte contre la corruption (ANLC) et la promulgation de nouvelles lois anti-corruption et anti-blanchiment des capitaux ;
- (ii) l'approfondissement du programme de désengagement de l'Etat ;
- (iii) l'intensification du programme de réforme structurelle ;
- (iv) la consolidation et le renforcement des politiques macroéconomiques afin de pérenniser la stabilité macroéconomique.

Au niveau du Tourisme et de l'artisanat, il s'agira d'améliorer le cadre institutionnel à travers l'élaboration d'un Code du Tourisme devant favoriser un environnement plus incitatif aux Entreprises privées s'investissant dans le secteur, de réaliser des études pour la création d'un Centre Pilote artisanal, de villages artisanaux et d'un centre de bambou ; de renforcer les capacités techniques et professionnelles des acteurs évoluant dans le secteur et de renforcer le partenariat pour la construction de campements touristiques.

Au niveau de la Pêche et de l'aquaculture, les efforts devront porter entre autres sur (i) la finalisation de la Lettre de Politique de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (LPDPA) et la poursuite de la restructuration du Ministère ; (ii) l'intensification de l'effort de surveillance et la lutte contre la pêche illicite et ; (iii) l'augmentation du nombre de campagne de recherche de 2 à 3 ;

Dans le secteur de l'électricité et de l'eau, il s'agira de mener des politiques qui permettront aux Entreprises de service public de rétablir leur viabilité financière et; de renforcer le cadre réglementaire et fixer une politique tarifaire propice à la réalisation des objectifs sociaux du secteur.

Dans le secteur des télécommunications, les mesures sont entre autres, la négociation des licences d'exploitation des opérateurs suivant le nouveau cadre réglementaire, et l'élaboration d'un plan d'action à adopter en décembre 2006, pour mettre en place l'organe de régulation indépendant que prévoit la nouvelle loi sur les télécommunications.

Dans le secteur des mines, les réformes porteront sur l'accroissement de la transparence et le renforcement du cadre juridique qui s'applique aux investisseurs privés.

Dans le secteur de la santé, en conformité avec les orientations définies par le Programme National de Développement de la Santé (PNDS), les actions projetées pour l'année 2006 sont les suivantes :

- la décentralisation de la prise en charge de l'infection au VIH dans toutes les Régions administratives comprenant les activités de traitement aux ARV, la prise en charge psychosociale, la communication pour le changement de comportements, la prévention de la transmission Mère/Enfant et l'appui aux Associations de personnes vivant avec le VIH ;
- le renforcement de la lutte contre le paludisme, la tuberculose à travers des activités d'IEC sur financement du Fonds global ;
- la réalisation d'expériences pilotes visant d'abord à mettre en place un système de contractualisation entre l'administration et le secteur privé dans le but de mieux l'intégrer dans l'offre globale de soins et ensuite de matérialiser l'appropriation des Centres de santé par les communautés rurales de développement ;
- la finalisation et la validation de la nouvelle politique pharmaceutique en vue d'améliorer la réglementation de ce secteur et entre autres, de lutter contre le marché illicite et de promouvoir l'implantation des pharmacies privées à l'intérieur du pays ;
- l'élaboration d'un plan de développement des ressources humaines axé sur la planification des recrutements, la gestion des carrières, la formation et la motivation du personnel à travailler dans les zones pauvres et;
- la création d'une filière de sages-femmes à l'Institut de formation et de spécialisation des professions paramédicales de Donka et la décentralisation des stages de formation des candidats au certificat d'études spécialisées dans les hôpitaux régionaux en vue de les encourager à travailler en milieu rural.

Sur le plan de l'urbanisme et l'habitat, les interventions s'inscriront dans le cadre de la mise en œuvre des programmes ci-après :

- le Programme National d'Aménagement et de Développement de l'Habitat ;
- le Programme National d'Aménagement du Territoire,
- le Programme d'Aménagement Sous-régional Intégré de Koba Tatéma – Bamako ;
- le Programme d'Appui Technique aux Villes ;
- le Programme de Développement Intégré des Régions Minières de la Guinée, et le Programme relatif à la réalisation d'études techniques et de travaux d'aménagement du Plateau de Koloma.

Dans le cadre de la protection sociale, de la promotion féminine et de l'enfance, les perspectives pour 2006, porteront essentiellement sur:

- la révision des politiques sectorielles du Ministère des Affaires sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance;
- le suivi de l'utilisation des équipements et des fonds d'appui aux couches cibles ;
- le renforcement des capacités de Coordination du Programme Triennal d'Alphabétisation des femmes ;
- la mise en œuvre des résultats de l'étude qualitative et quantitative sur la situation des enfants de rue en Guinée et sur le travail des enfants ;
- l'organisation d'une rencontre sous régionale sur la situation des enfants en conflit avec la loi ;
- la restitution de l'analyse de situation des orphelins et enfants vulnérables suivie de l'élaboration du plan d'action et ;
- la lutte contre la mendicité des enfants.

Au titre de la lutte contre la corruption, le programme minimum défini par les services de l'ANLC se résume entre autres aux activités ci-après :

- la mise en place des points focaux de lutte contre la corruption dans les départements ministériels ;
- la restructuration de l'ANLC en vue d'adjoindre à ses attributions, des prérogatives en matière de bonne gouvernance ;
- l'élaboration d'une loi anti-corruption.

Dans le domaine de la sécurité, les actions porteront essentiellement sur :

- l'amélioration du cadre institutionnel ;
- le recrutement et le renforcement des capacités des agents de police (notamment 315 agents en vue d'étoffer le personnel de la sécurité civile) ;
- le renforcement des équipements et des infrastructures de l'école de police de Boffa ;
- la construction de 10 Commissariats urbains à Conakry ;
- la rénovation des commissariats centraux de Conakry et de Dubréka ;
- la construction en deuxième phase de la DGPN à Coléah.

RAPPEL

Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) a été adopté par le gouvernement en janvier 2002. Il a été approuvé par le FMI et la Banque Mondiale en juillet 2002. Le DSRP est le cadre unique de toutes les interventions des acteurs impliqués dans le processus de développement économique et social de la Guinée.

L'objectif général de la SRP est la réduction significative et durable de la pauvreté, à travers l'accroissement des revenus et l'amélioration du bien-être des populations notamment les plus vulnérables. Les objectifs spécifiques visés par le DRSP à moyen et long termes sont les suivants:

A moyen terme (2002-2005) :

- Réaliser un taux de croissance annuel moyen du PIB de 5,2% en termes réels entre 2002 et 2005;
- Porter le taux de croissance du PIB/habitant à 1,9% par an en moyenne entre 2002 et 2005.

A long terme (2010) :

- Réduire l'incidence de la pauvreté monétaire, au niveau national, de 62,6% en 1994/95 à 30% en 2010, et dans les zones rurales de 82,1% à 38% durant la même période ;
- Porter le taux brut de scolarisation au niveau primaire de 56,7% en 1999/00 à 100% en 2012 et le TBS des filles de 44,3 à 100% durant la même période ;
- Réduire le taux de mortalité infantile de 98‰ en 1999 à 70‰ en 2005 et 50‰ en 2010 ;
- Augmenter le taux d'accès à l'eau potable de 49% en 1999 à 80% en 2005 et 100% en 2010.

Pour atteindre ces objectifs, la stratégie s'articule autour de trois (3) axes principaux qui sont:

- L'accélération de la croissance économique, avec de larges opportunités de revenus pour les pauvres ;
- Le développement et l'accès équitable aux services sociaux de base ;
- L'amélioration de la Gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines.

Le présent rapport a pour objet: i) de faire l'état d'avancement de la mise en œuvre de la SRP en 2005, ii) de tirer les leçons en vue de dégager les perspectives pour l'année 2006. Il est structuré en quatre (4) parties:

- 1)-Les résultats enregistrés dans la mise en œuvre des politiques liées à la croissance économique ;
- 2)-La mise en œuvre de la SRP dans le domaine du développement et de l'accès aux services sociaux de base ;
- 3)-L'amélioration de la Gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines ;
- 4)-Le suivi et l'évaluation de la mise œuvre de la SRP.

CONTEXTE

La mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) en 2005, s'est effectuée dans un contexte global caractérisé par le manque de ressources nécessaires pour financer le développement.

De façon spécifique, *le contexte économique* guinéen continue d'être marqué par le manque de concours financiers extérieurs ; une forte inflation (29,7% en glissement annuel) consécutive à la forte dépréciation du Franc Guinéen. La dépréciation constante de la monnaie n'est que la traduction de l'échec de la politique monétaire due en partie au non respect des règles prudentielles d'une part, et à l'augmentation de la masse monétaire qui a atteint un niveau de 17,1% du PIB contre un objectif de 15,6%.

L'aggravation de l'inflation et la forte dépréciation du Franc Guinéen ont contribué à la chute vertigineuse du pouvoir d'achat des ménages, rendant leurs conditions de vie encore plus précaires. Le tableau qu'offre l'évolution des prix des denrées de première nécessité, notamment le riz dont le kilo a atteint 2472 GNF en décembre 2005, soit 37% d'augmentation par rapport à 2004, et le kilo de la pomme de terre vendue à 1507 GNF en décembre 2005 (33% d'augmentation par rapport à 2004) n'est pas reluisant.

Par ailleurs, il faut noter que les pénuries devenues régulières dans la fourniture d'eau et surtout d'électricité affectent négativement le développement des activités des PME/PMI. Les possibilités de création de richesses et d'emplois s'en trouvent ainsi compromises. De ce fait, ce sont des milliers de personnes qui sont privées de revenus susceptibles d'améliorer leurs conditions d'existence.

Aujourd'hui encore, bien que la paix soit revenue en Sierra Léone et au Libéria, la sécurisation de nos frontières demeure un impératif dont le coût continue de peser lourdement sur le budget national.

Sur le plan humanitaire, la Guinée subit encore les effets néfastes des guerres qui ont ravagé ces deux pays frères. Malgré le retour de centaines de milliers de Léonais et de Libériens dans leur pays, la présence de plus de 63 264 autres réfugiés (51428 Libériens et 5121 Léonais) représente un prix à payer en termes d'équilibre social, économique et environnemental. Le retour de 1416 Guinéens en situation irrégulière à l'étranger et celui de 107 719 autres revenus de la Côte d'Ivoire, suite aux troubles que connaît ce pays, contribuent à accroître les efforts du gouvernement dans la gestion des conséquences de cette instabilité.

Sur le plan politique, la mise en œuvre de la SRP s'est effectuée dans un contexte marqué par le renforcement du processus démocratique, à travers la création d'une Commission Electorale Nationale Autonome (CENA), et l'organisation des élections communales et communautaires sous la supervision de cette Commission. Ces élections ont connu la participation de tous les grands partis politiques du pays y compris ceux ne siégeant pas à l'Assemblée Nationale.

Elles ont eu pour but de renouveler les instances dirigeantes des collectivités décentralisées en l'occurrence les CRD dont la plupart sont en place depuis quinze ans. Les résultats de ces élections montrent que l'opposition n'a obtenu que 7 sur 38 Communes (18%), 62 sur 303 CRD, soit 20%. La crédibilité et la transparence de ces élections ont été une conditionnalité majeure pour le renforcement des relations de partenariat avec les bailleurs de fonds notamment l'Union Européenne. Par ailleurs, une loi sur la libéralisation des ondes a été examinée et adoptée par les députés en janvier 2005. A cet effet, une commission composée de représentants de l'administration publique s'est attelée à l'élaboration de cahiers de charges, à soumettre aux demandeurs de fréquence.

Le contexte international de mise en œuvre de la SRP est marqué par de nombreux faits et événements qui ont bouleversé l'évolution de la situation économique et sociale. Sur le plan de la libéralisation et de la mondialisation, la conjoncture est caractérisée par :

- la fluctuation régulière des cours des principaux produits de base tel que le pétrole. Ceci affecte négativement les performances économiques et rend difficile l'atteinte des objectifs ;
- la baisse de l'Aide Publique au Développement (APD) bilatérale et multilatérale; et
- la sensibilisation de l'opinion internationale aux questions aussi pertinentes que le VIH/SIDA, la bonne gouvernance, la lutte contre la pauvreté, la promotion de la femme et la protection de l'environnement, et la multiplication des initiatives en faveur de l'intégration économique.

En dépit de toutes ces contingences, le gouvernement est parvenu à mettre en place un programme de référence avec le FMI. Dans ce cadre, les dépenses publiques ont été contenues de façon globale dans les limites fixées par le programme de référence.

La bonne performance réalisée en matière de mobilisation des recettes intérieures est due à l'augmentation du prix des produits d'exportation particulièrement la bauxite passée de 20,8 USD la tonne en 2004 à 22,4 USD en 2005 et aussi aux efforts conséquents fournis dans la mise en œuvre des mesures structurelles. Les recettes non minières ont été réalisées à hauteur de 1249,4 mds de GNF contre un objectif de 1086,9 de GNF soit une plus-value de 162,5 mds de GNF. Cette plus-value est due en grande partie à la dépréciation du taux de change plus élevé que programmé.

Ce troisième rapport de mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté, reflète cette situation d'ensemble de l'économie guinéenne.

PARTIE I: CROISSANCE ECONOMIQUE

L'amélioration constante du cadre macroéconomique est une contrainte majeure. Elle permet une croissance économique forte et durable capable de contribuer à la réduction de la pauvreté à condition que les fruits qu'elle produit, soient largement distribués en faveur des pauvres. Pour parvenir à son objectif de réduction de la pauvreté, le Gouvernement s'est fixé un certain nombre d'objectifs à moyen terme:

- réaliser un taux de croissance annuel moyen de 5,2% en termes réels entre 2002 et 2005 ;
- réduire le déficit budgétaire global (base engagement, hors dons) de 5,4% à 1,3% entre 2002 et 2005 ;
- réduire le taux d'inflation en moyenne annuelle de 7% en 2002 à 3,5% à l'horizon 2005 ;
- maintenir le financement du déficit budgétaire par la BCRG à moins de 10% des recettes de l'année précédente.

Pour atteindre ces objectifs de croissance économique, la stratégie mise en place par le Gouvernement repose essentiellement sur quatre (4) axes:

- la stabilisation macroéconomique ;
- le développement des infrastructures de base ;
- l'appui aux secteurs porteurs de croissance ;
- et la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement.

1-1. Stabilisation macroéconomique

Le Gouvernement a négocié et obtenu du FMI, la mise en place d'un programme de référence couvrant la période allant d'avril 2005 à mars 2006, adossé à des mesures de redressement économique. Grâce à l'application de ces mesures, les tendances observées sur l'évolution de l'économie guinéenne montrent une amélioration du cadre macroéconomique.

Aussi, les résultats enregistrés dans le cadre de la mise en œuvre de la SRP sont-ils le reflet des mesures de redressement en matière de stabilisation macroéconomique.

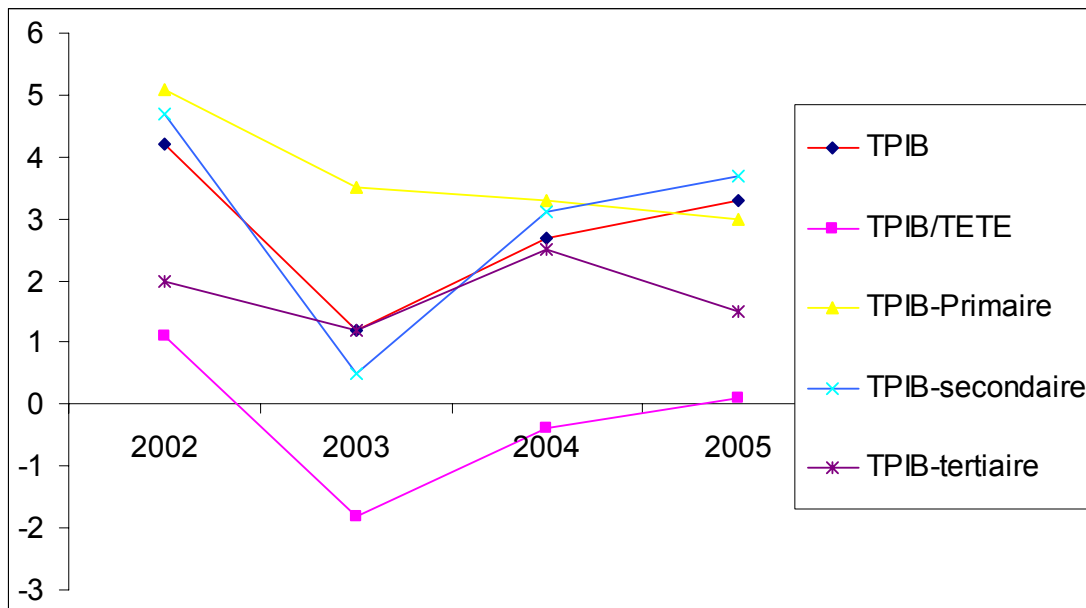
1-1-1.Croissance économique

En 2005, la mise en œuvre de la SRP, a reposé sur le programme de référence conclu avec les services du FMI, couvrant la période d'avril 2005-mars 2006. Les objectifs quantitatifs de ce programme sont entre autres:

1. réaliser un taux de croissance du PIB réel de 3% en 2005.
2. ramener le taux d'inflation (en glissement annuel) à 28% en 2005 ;
3. ramener le taux de change du Franc Guinéen à 3200 FG pour un dollar ;
4. ramener le déficit du compte courant de 5,5% du PIB en 2004 à 3,8% en 2005 ;
5. améliorer la balance globale en passant d'un déficit de 2,5% du PIB en 2004 à un surplus de 0,1% du PIB en 2005 ;
6. porter les réserves de change brutes de l'équivalent de 0,8 mois d'importation à 1,3 mois d'importation au cours de l'année 2005 ;
7. maintenir le déficit global des finances publiques base caisse à 1% du PIB au premier semestre 2005 ;
8. contenir l'expansion de la monnaie au sens large à 32,1% à fin 2005 ;
9. contenir l'excédent primaire à 0,5% du PIB en 2005.

L'application effective des mesures contenues dans ce programme a permis de rétablir de façon progressive la situation macroéconomique.

Graphique 1: Evolution du taux de croissance du PIB/ PIB par tête 2002-2005 (en%)



Source MP/DNP : Cadrage macroéconomique, novembre 2005

En effet, le taux de croissance de l'économie a atteint 3,3% en 2005 contre 2,7% en 2004, soit une augmentation de 0,6 point. Cette progression résulte de l'amélioration du niveau de production dans certains secteurs de l'économie nationale en particulier dans le secteur secondaire. Elle s'est traduite, comme le montre le graphique 1 ci-dessus, par un taux de croissance annuel moyen du PIB réel de 2,9% même si, par ailleurs, il est inférieur au taux moyen de 5,2% projeté par le DSRP pour la période 2002-2005. Alors qu'il était de 4,2% en 2002, il a connu une baisse, se situant à 1,2% en 2003 avant d'amorcer en 2004 un léger redressement (2,7 %) pour se situer à 3,3% en 2005.

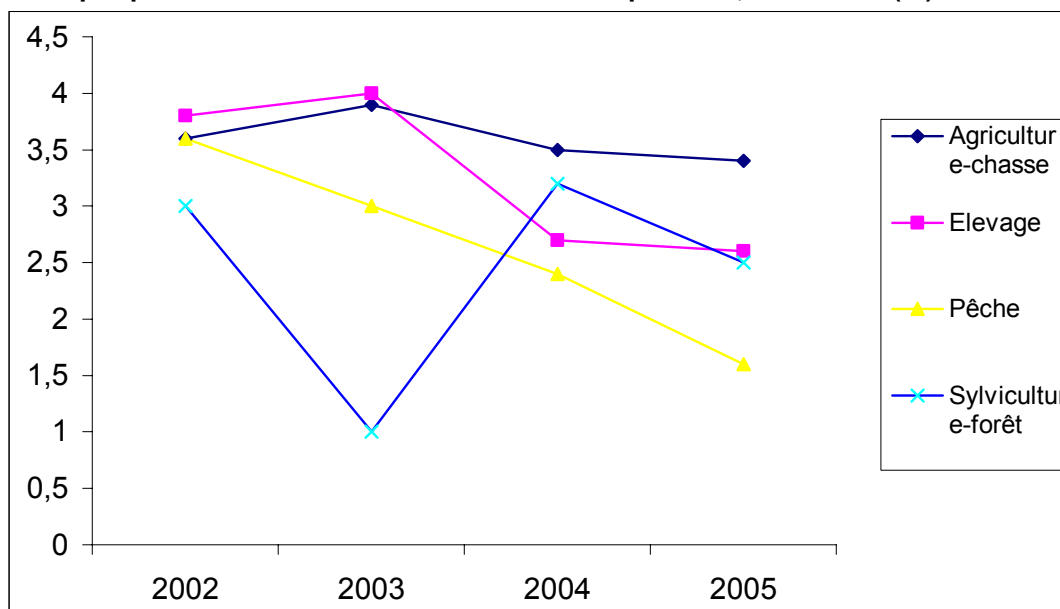
En ce qui concerne le taux de croissance annuel moyen du PIB par habitant, il a été de -0,3%, largement inférieur à l'objectif de 1,9% visé par le DSRP. Le taux a fléchi de 1,1% en 2002 à -1,8% en 2003, puis à -0,4% en 2004 pour se fixer à 0,1% en 2005. Cette moindre performance résulte du faible niveau de productivité de l'agriculture, des difficultés d'approvisionnement en électricité, eau, télécommunications et matériaux de construction, ainsi que par l'absence de ressources extérieures notamment dans le cadre de l'initiative PPTE.

En revanche, tous les objectifs quantitatifs du programme de référence ont été atteints.

Au plan sectoriel, les résultats enregistrés dans le domaine de la croissance économique sont mentionnés dans les graphiques 2, 3 et 4 du présent rapport.

i) secteur primaire

Graphique 2 : Taux de croissance du secteur primaire, 2002-2005 (%)



Source MP/DNP: cadrage macroéconomique, novembre 2005

Au regard des données macroéconomiques, le taux de croissance du PIB du secteur primaire a été de 2,8 % en 2005 contre 3,3 % en 2004 soit une baisse de 0,5 point. Cette baisse de performance vient des difficultés rencontrées notamment dans les sous-secteurs de l'élevage (2,7 % en 2004 à 2,6 % en 2005) ; de la pêche (2,4 % à 1,6 %) et de la sylviculture et forêt (3,2% à 2,5 %).

ii) secteur secondaire

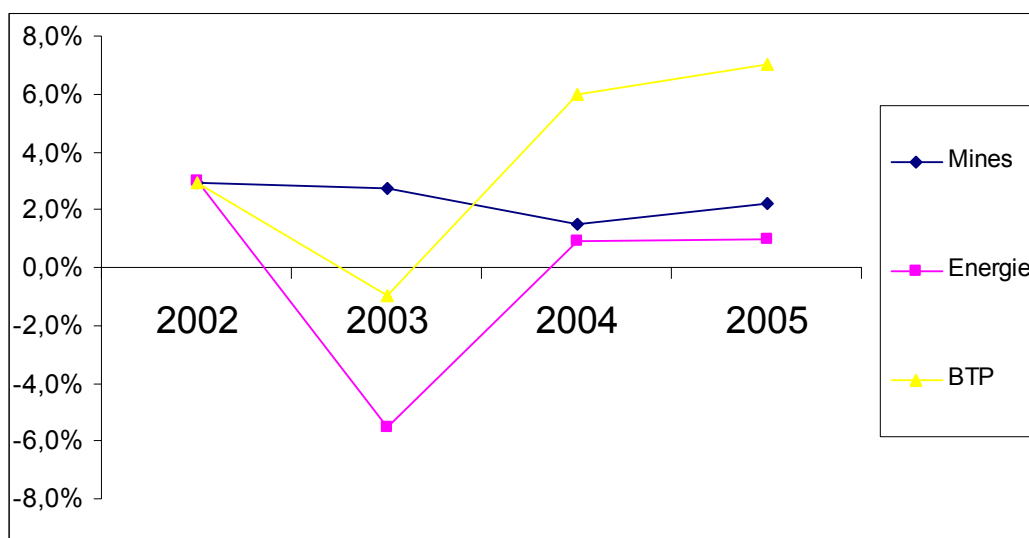
Ce secteur a enregistré dans l'ensemble une croissance de 2,9% en 2004 et 4,1 % en 2005. En dehors du sous- secteur manufacturier dont le taux de croissance est tombé de 3,0 % en 2004 à 1,5 % en 2005, les autres sous-secteurs ont connu une progression de leur taux de croissance à savoir:

- mines de 1,1 % en 2004 à 3,6 % en 2005,
- eau et électricité de 0,9 % en 2004 à 1,0 % en 2005,
- Le taux de croissance des bâtiments et travaux publics est resté stable entre 2004 et 2005, soit 6 %.

Malgré la légère amélioration enregistrée au niveau du secteur "eau et électricité" (0,1%), il faut mentionner que les difficultés d'approvisionnement en eau et en électricité constituent un frein pour le développement de la Guinée. En effet, dans un contexte marqué par l'augmentation des coûts des produits pétroliers, ces difficultés affectent considérablement le développement des PME/ PMI. Par ailleurs, les multiples délestages dans les quartiers périphériques sont de nature à contribuer à l'aggravation du grand banditisme, compromettant ainsi la quiétude sociale et le climat des affaires.

C'est pourquoi, la lutte contre la pauvreté, passe obligatoirement par l'amélioration de l'accès des ménages et des Entreprises à l'électricité et à l'eau.

Graphique 3 : Taux de croissance du secteur secondaire, 2002-2005 (%)



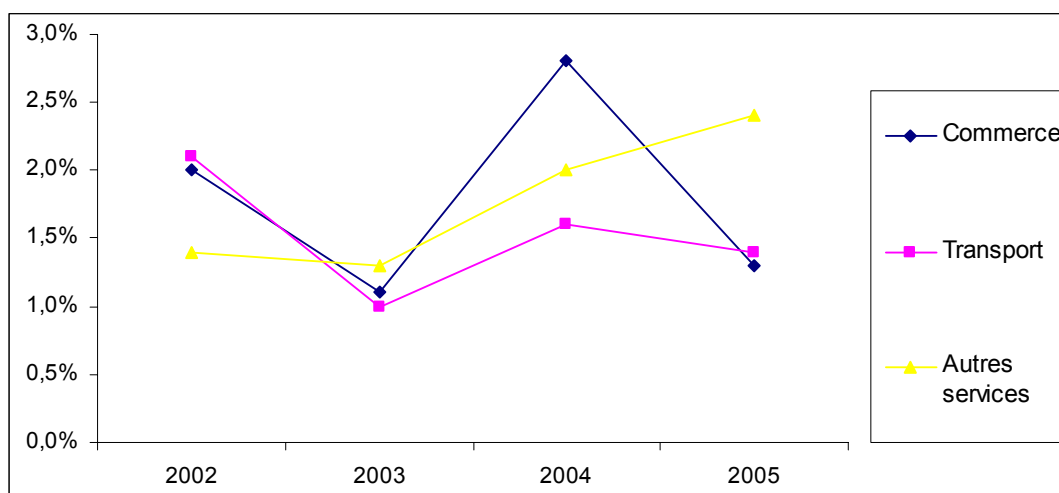
Source MP/DNP: cadrage macroéconomique, novembre 2005

iii) secteur tertiaire

De même que pour le secteur primaire, le secteur tertiaire a été marqué par une régression de 1,2 point au titre de l'année 2005. Son taux de croissance est passé de 2,6% en 2004 à 1,4% en 2005. Celui des sous-secteurs se présente de la façon suivante :

- commerce de 2,8 % en 2004 à 1,2% en 2005,
- transport de 1,6 % en 2004 à 1,3 % en 2005,
- administrations de 2,5 % en 2004 à 1,0 % en 2005,
- Autres services de 2,5 % en 2004 à 2,2 % en 2005.

Graphique 4 : Taux de croissance du secteur tertiaire, 2002-2005 (%)



Source MP/DNP: cadrage macroéconomique, novembre 2005

En conclusion, il faut noter qu'en termes de ressources financières, le secteur secondaire notamment les sous-secteurs BTP et les mines ont produit des plus values de 37 mds et 18 mds de GNF par rapport à l'année 2004.

1-1-2. Politique Budgétaire

La rigoureuse gestion budgétaire principalement en matière de mobilisation de recettes intérieures durant la période 2003 -2005 a permis de réduire le déficit budgétaire hors dons qui s'est situé à -1,4 en 2005 contre -7,9% et -5,9% du PIB respectivement en 2003 et 2004.

Tableau 1 : Evolution des finances publiques de 2003 à 2005 (en %PIB)

	2003	2004	2005
RECETTES ET DONNS	13,7	11,4	14,4
<i>Recettes</i>	10,4	10,5	13,2
<i>Dons</i>	3,2	1,0	0,8
<i>dont PPTE</i>	0,9	0,5	0,2
DEPENSES TOTALES	18,8	16,2	14,4
<i>Dépenses courantes</i>	12,8	11,4	10,3
<i>Investissements</i>	5,4	5,0	4,2
<i>Service de la dette</i>	3,4	5,4	3,4
<i>Solde budgétaire (hors dons)</i>	-7,9	-5,9	-1,4

Source: MP/DNP : Données du Cadrage macro économique (MP), et du TOFE (MEF/DNB)

Cette performance est imputable à l'accroissement des recettes non minières grâce à l'application stricte de mesures structurelles mises en place au niveau des administrations fiscales et douanières et du nouveau tarif douanier aligné sur le Tarif Extérieur Commun de l'UEMOA, comprenant la nouvelle catégorisation des marchandises avec quelques points de divergences¹, ainsi qu'à une amélioration des procédures d'exécution des dépenses publiques. Le TEC vise deux objectifs interdépendants :

- l'intégration des économies de la sous-région par le biais d'une union douanière afin de faire face aux défis du développement et de la mondialisation ;
- la construction dans l'espace CEDEAO d'un bloc économiquement intégré pour profiter notamment des opportunités offertes par l'Accord de Partenariat Economique (APE). Ces mesures douanières ont contribué en grande partie à la mobilisation des recettes de l'Etat; condition sine qua none, à la stabilisation macroéconomique et l'amélioration de l'environnement des affaires notamment le commerce international.

Ainsi, les recettes de l'Etat ont été de 13,1% du PIB, soit une augmentation de 2,6 points par rapport à 2004. Quant aux dons, ils ont baissé de 1,0% du PIB à 0,8% du PIB entre 2004 et 2005. Les fonds mobilisés au titre de l'initiative PPTTE ont chuté pour la même période de 0,5% du PIB à 0,2% du PIB.

Les dépenses publiques définies par le programme de référence ont été exécutées pour les dépenses courantes à hauteur de 10,2% du PIB et pour les dépenses d'investissement à hauteur de 5,1% du PIB en 2005.

1-1-3. Politique monétaire

En dépit d'une stabilité relative des taux de change entre le marché parallèle et le marché officiel, le niveau des réserves de change a été de 1,1 mois d'importation en 2005 contre un objectif de 6 mois défini dans le DSRP. L'absence d'aides budgétaires et le poids insoutenable du service de la dette extérieure, l'unification et la libéralisation du marché des changes en mars 2005 ainsi que la faiblesse de la production nationale expliqueraient cette faible performance.

¹ Par exemple le TEC de la Guinée accorde une entrée sans taxe aux intrants agricoles et insecticides, tandis que le TEC de l'UEMOA frappe ces produits d'une taxe à l'entrée de 5% à 15% respectivement.

Tableau 2 : réalisation agrégats monétaires en 2005

	<i>Prévisions 2005</i>	<i>Réalisations 2005</i>	<i>Ecart</i>
<i>Base monétaire</i>	<i>959,6 mds GNF</i>	<i>954,3 mds GNF</i>	<i>-5,3 mds GNF</i>
<i>Avoirs extérieurs BCRG</i>	<i>3,2 millions USD</i>	<i>5,1 millions USD</i>	<i>+ 2,9 millions USD</i>
<i>Masse monétaire</i>	<i>1855,7 mds GNF</i>	<i>2036,8 mds GNF</i>	<i>230,1 mds GNF</i>
<i>Crédit au secteur privé</i>	<i>617,3 mds GNF</i>	<i>699,6 mds GNF</i>	<i>82,3 mds GNF</i>
<i>Avoirs extérieurs des Banques de dépôts</i>	<i>173,1 mds GNF</i>	<i>277,5 mds GNF</i>	<i>104,4 mds GNF</i>

Source : Ministère de l'Economie et des Finances/Discours du Ministre à l'Assemblée Nle.

La faiblesse des réserves de change ayant contribué à l'augmentation de la masse monétaire qui a atteint un niveau de 17,1% du PIB contre un objectif initial de 15,6%, a entraîné en grande partie:

- la forte dépréciation du Franc Guinéen par rapport aux principales devises étrangères. Au taux moyen officiel, le Dollar a été négocié à 3646,59 GNF en décembre 2005 contre 2466,67 en décembre 2004, soit une dépréciation de 47,8%. Face à l'Euro, la dépréciation a été de 45,4% en passant de 3099,44 GNF pour un Euro à 4505,79 GNF entre 2004 et 2005 ;
- un accroissement du crédit au secteur privé de 82,3 mds GNF par rapport à l'année 2004 et une augmentation dépassant les prévisions des avoirs extérieurs nets des banques de dépôts de 104,4 mds GNF pour l'année 2005 ;
- un taux d'inflation de 29,7% en glissement annuel en 2005 par rapport à 27,6 % en 2004.

Cette inflation qui a atteint des proportions inquiétantes est à la base de l'effritement sensible du pouvoir d'achat des consommateurs et contribue à l'aggravation du niveau et de l'étendue de la pauvreté de la population.

Selon les résultats de l'EIBEP réalisée en 2002/2003, la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est estimée à 53,6 % en 2005 contre 50,1 % en 2004 et 49,2% en 2002, soit une détérioration de 4,4% en quatre ans. Les contre performances macroéconomiques caractérisées par un faible taux de croissance économique justifient cette aggravation. En effet, selon un rapport de la Banque Mondiale de juin 2005, avec un taux d'élasticité de Pauvreté/Croissance de - 1,19%, l'écart moyen de croissance (2,3%) enregistré dans la période 2002-2005 pourrait aggraver la pauvreté de 2,74%². Le taux de croissance démographique (3,1%) étant plus élevé que le taux de croissance économique moyen, le phénomène de pauvreté ne pourrait que s'aggraver.

1-1-4. Réformes et désengagement de l'Etat

Le désengagement de l'Etat des domaines industriel et commercial vise à favoriser le développement du secteur privé afin qu'il contribue à l'amélioration de la croissance économique et à la création d'emplois.

La cession des actifs et des actions faisant l'objet de participation de l'Etat au sein du capital des Entreprises et variant de 10 à 100%, se fera de façon graduelle sur la base non seulement du caractère cessible de la valeur des actifs des Entreprises mais aussi de leur position stratégique dans la vie économique nationale.

Le processus de privatisation a connu la poursuite des activités non achevées en 2004, à savoir la vente de Diverma, de la Société Imprimerie Patrice Lumumba (SIPL), des salles de Cinéma: Palace (Conakry), du km 36 à Coyah et de Pita.

Pour ce qui concerne la SIPL, la vente des actifs fonciers a rapporté à l'Etat un montant de 1,3 milliard de GNF.

Les activités inscrites dans le programme d'activités de l'Unité de Privatisation au titre de l'année 2005 ont concerné la vente d'actifs et d'actions d'Entreprises conformément au tableau ci-après :

Tableau 3 : Vente des actifs et actions des Entreprises. en 2005.

<i>Entreprises</i>	<i>secteur</i>	<i>Part Etat %</i>	<i>Part à céder %</i>	<i>Part restante %</i>	<i>Valeur encaissée ou Observations</i>

² 2,74 : C'est le résultat du calcul 1,19 multiplié par 2,3% (l'écart moyen de croissance observé au cours de la période 2002-2005).

<i>BICIGUI</i>	<i>Banque</i>	<i>38</i>	<i>23</i>	<i>15</i>	<i>13 Milliards GNF</i>
<i>BPMG</i>	<i>Banque</i>	<i>41,66</i>	<i>21,66</i>	<i>20</i>	<i>Les négociations avec la partie marocaine ont fait réduire la part à céder par le gouvernement à 21,66 au lieu de 26 %.</i>
<i>UGAR</i>	<i>Assurance</i>	<i>18</i>	<i>8</i>	<i>10</i>	<i>Assainissement des opérations réalisées dans le passé avant de procéder à la vente d'actions,</i>
<i>SOMCAG</i>	<i>Pétrole</i>	<i>34</i>	<i>20</i>	<i>10</i>	<i>Vente non réalisée,</i>
<i>SOGUIRUSSE</i>	<i>Industrie</i>	<i>15</i>	<i>15</i>	<i>0</i>	<i>Vente non réalisée du fait de la dissolution de la Société par voie de justice</i>
<i>SOPRAG</i>	<i>Industrie</i>	<i>10</i>	<i>10</i>	<i>0</i>	<i>Société en arrêt depuis longtemps ; Plutôt que vendre les 10% des parts appartenant à l'Etat, il est envisagé une dissolution</i>
<i>SOPROCHIM</i>	<i>Industrie</i>	<i>33</i>	<i>33</i>	<i>0</i>	<i>Relance de l'exploitation de la Société qui est en arrêt technique avant la vente des actions.</i>

Source : Ministère de l'Economie et des Finances/ Unité de privatisation-2005

En plus de la vente de ces actions des Entreprises citées ci-dessus, celle des actifs d'autres Entreprises au nombre desquelles SIPECO, ont rapporté à l'Etat un montant de 257,3 millions de GNF.

Au total, sur une prévision de recettes de 14,6 milliards GNF inscrits en matière budgétaire pour l'année 2005, soit 0,12% du PIB, les services de l'Unité de Privatisation, grâce à l'appui de cabinets indépendants, ont pu mobiliser un montant de 14,2 milliards GNF soit un niveau de réalisation de 97% environ.

Dans le domaine social et grâce à l'appui de la Banque Mondiale à travers le fonds social mis en place dans le cadre du CAS IV, les droits sociaux y compris les cotisations de retraite de 1782 travailleurs licenciés (vivants ou décédés) qui évoluaient au sein d'Air GUINEE, Apilec, Sogetrag, Diverma, OCR, Société d'Imprimerie Patrice Lumumba, Sakoba, ONACIG, ONCFG ont été payés. Ce désengagement de l'Etat favorise non seulement l'émergence d'un secteur privé et l'équilibre du budget national mais aussi la lutte contre la pauvreté en ce sens que le traitement des travailleurs licenciés les protège contre l'insécurité économique.

1-1-5. Efforts de l'Etat en faveur des secteurs prioritaires

L'analyse de la Loi de Finances 2005, montre que l'Etat a consenti des efforts appréciables pour obéir aux objectifs fixés dans le DSRP en faveur des secteurs prioritaires, bien que des difficultés persistent encore.

Le tableau ci-après montre les ressources qui ont été allouées aux secteurs prioritaires entre 2002 et 2005.

Tableau 4 : Dépenses d'investissement des secteurs prioritaires de 2002 à 2005 (%)

<i>Secteurs</i>	<i>2002</i>	<i>2003</i>	<i>2004</i>	<i>2005</i>
<i>Agriculture, Forêt et Elevage</i>	<i>25,6</i>	<i>24,7</i>	<i>20,0</i>	<i>20,4</i>
<i>Pêche et Aquaculture</i>	<i>1,2</i>	<i>2,3</i>	<i>1,8</i>	<i>3,5</i>
<i>Travaux Publics</i>	<i>3,1</i>	<i>6,8</i>	<i>17,0</i>	<i>9,9</i>
<i>Urbanisme et Habitat</i>	<i>2,3</i>	<i>4,2</i>	<i>25,3</i>	<i>4,5</i>
<i>Santé Publique</i>	<i>4,5</i>	<i>3,4</i>	<i>1,7</i>	<i>5,6</i>
<i>Education</i>	<i>12,6</i>	<i>6,6</i>	<i>5,8</i>	<i>13,5</i>
<i>Affaires sociales</i>	<i>1,2</i>	<i>1,0</i>	<i>1,5</i>	<i>1,5</i>
<i>Total</i>	<i>50,5</i>	<i>49,1</i>	<i>73,0</i>	<i>58,6</i>

Source: Cadrage macro- économique, mars et novembre 2005

Il ressort de l'analyse de ce tableau que la part des secteurs prioritaires dans les dépenses d'investissement en BND a été de 58,6% en 2005 en diminution par rapport à 2004 où elle était de 73,0%. Cependant, si globalement la part des secteurs prioritaires dans le BND a diminué, on relève que celle des secteurs sociaux tels que l'Éducation et la Santé a connu une augmentation. De 5,8% en 2004, le secteur de l'Éducation a bénéficié de 13,5% du BND en 2005 ; la part de la Santé est passée de 1,7 % en 2004 à 5,6% en 2005.

Cette baisse des allocations liées aux secteurs prioritaires en 2005 est due en partie aux difficultés que l'économie guinéenne a rencontrées ces dernières années résultant de la mauvaise gestion des Cellules CDMT; de la faiblesse du suivi ainsi que la baisse drastique de l'aide budgétaire. Cependant, il faut souligner que des progrès pourraient être réalisés dans la gestion des CDMT. En effet, le Gouvernement a introduit en 2005, l'approche budget programme dans l'allocation des ressources. Dans cette optique, un séminaire de formation a été organisé en juin 2005 par le Ministère de l'Économie et des Finances afin de renforcer les capacités humaines sur les notions de Budget- programme. A l'issue de ce séminaire, il a été prévu de sélectionner 6 Départements ministériels pour expérimenter le projet.

Cette approche qui privilégie la budgétisation par programme et l'affectation des ressources en fonction des objectifs et missions dans une optique triennale permettra de mieux articuler le budget de l'Etat avec les priorités définies dans le DRSP, et d'atténuer probablement les dépenses extrabudgétaires en faveur des secteurs de la Sécurité et de la Défense.

Par ailleurs, la perspective de la conclusion d'un programme soutenu par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC), avec pour corollaire l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE, l'application de l'approche budget-programme dans l'allocation des ressources en faveur des secteurs prioritaires, notamment l'enseignement pré-universitaire, la santé, les infrastructures de base et l'hydraulique villageoise devrait permettre d'augmenter les niveaux des ressources dans les secteurs prioritaires.

En conclusion, au titre de la stabilisation macroéconomique, on peut dire que les résultats décrits ci-dessus ont été obtenus grâce à l'application des mesures d'urgence prises par le Gouvernement pour améliorer la situation économique, d'une part, et le suivi du programme de référence par les services du FMI, d'autre part.

En effet, durant toute l'année 2005, le Gouvernement s'est astreint de façon résolue à des politiques budgétaire et monétaire restrictives et engagé l'unification et la libéralisation du marché des changes. De même, il a pris des engagements pour offrir un environnement plus favorable au développement du secteur privé, en particulier dans des domaines tels que la transparence en matière de gestion du secteur minier, le renforcement de la gouvernance en matière de finances publiques, la supervision bancaire et la lutte contre la corruption. Par ailleurs, des plans visant à améliorer les prestations dans la distribution de l'eau, de l'électricité et à privatiser les actifs publics ont été adoptés.

1-1-6. Mesures prises en 2005 pour améliorer la gestion des dépenses publiques.

Dans le souci d'améliorer la gestion des dépenses publiques, le Gouvernement a pris les dispositions suivantes :

- la mise en place d'un budget de rigueur accompagné par une politique monétaire restrictive ;

- la poursuite des réformes dans le secteur des Entreprises publiques : eau, électricité, télécommunications dont les faiblesses techniques et de gestion continuent d'être des contraintes majeures pour l'économie nationale ;
- le renforcement de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption par la mise en œuvre de mesures structurelles touchant la gestion des dépenses publiques, l'administration de la justice, la moralisation des activités économiques et financières ;
- le développement des capacités institutionnelles et humaines des structures chargées du contrôle et de l'audit ; et
- le développement des infrastructures économiques et sociales nécessaires à l'amélioration de l'environnement des affaires condition *sine qua none* à l'émergence d'un secteur privé dynamique.

1-1-7. Cadre macroéconomique à moyen terme (2006-2008)

Dans les années à venir, les principaux objectifs macroéconomiques poursuivis par le Gouvernement seront les suivants:

- réaliser un taux de croissance annuel moyen du PIB réel de 5,5% par an ;
- ramener l'inflation de 24% en moyenne annuelle en 2006 à 6% en 2008 ;
- porter les réserves de change de la Banque Centrale de 1,5 mois d'importations en 2006 à 2,3 mois à l'horizon 2008 ;
- limiter le déficit budgétaire (hors dons) à 0,3% du PIB en 2006 et réaliser un solde budgétaire global hors dons positif à partir de 2007 ;
- élever la pression fiscale de 13,8% en 2006 à 14,8% en 2008 et limiter les dépenses totales par rapport au PIB autour de 14,5 % au cours de 2007 ;
- limiter l'expansion de la base monétaire pour arrêter la poussée inflationniste.

1-2. Les secteurs porteurs de croissance

1-2-1. Agriculture, Elevage –Eaux et Forêts

Dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage, des eaux et forêts, les objectifs visés sont l'amélioration des conditions de vie des populations rurales ; la sécurité alimentaire par un accroissement de la productivité agricole ; la professionnalisation des petits exploitants, et l'amélioration de l'accès des acteurs du monde rural aux facteurs de production et aux circuits de commercialisation des produits.

Pour atteindre ces objectifs, la SRP se fonde sur la mise en œuvre de la Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA1), qui vise entre autres :

- l'amélioration de la production vivrière, de la compétitivité agricole et de l'accroissement des revenus en milieu rural ;
- l'accès sur le marché sous régional et international des cultures d'exportation;
- La gestion rationnelle des ressources naturelles pour la durabilité des performances du secteur rural.

En 2005, les hausses de production, telles que ressorties dans le tableau suivant, ont été remarquables dans certaines filières. Les productions vivrières (riz, maïs, fonio, manioc et arachide) ont sensiblement augmenté. De 900 000 tonnes en 2004, la production du Riz a atteint 972 000 tonnes en 2005, soit une augmentation de 8%. La production du fonio a été de 219 000 tonnes et celle de l'arachide de 183 000 tonnes en 2005 ; soit une augmentation de 10% et 9% respectivement par rapport à 2004.

Les gains de production ainsi enregistrés ont été essentiellement obtenus grâce à l'extension des surfaces cultivées et à l'amélioration des rendements consécutive à l'utilisation des semences améliorées, à l'intensification des transferts de technologie et à une amorce de la mécanisation agricole. Le tableau 5, illustre cette évolution.

Tableau 5: Evolution des produits agricoles de 2003-2005 (en millier de tonnes et %)

	2003	2004		2005	
<i>Riz</i>	845	900	7%	972	8%
<i>Maïs</i>	389	423	9%	465	10%
<i>Fonio</i>	188	199	6%	219	10%
<i>Arachide coque</i>	157	168	7%	183	9%

Source : Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et la Forêt

L'accroissement de la production du riz a permis de réduire les importations qui sont tombées de 333 236 tonnes en 2004 à 282 298 tonnes en 2005. Cependant, la Guinée est encore largement tributaire de ces importations qui combrent 28% du déficit en disponibilité alimentaire y compris 25% pour le riz.

Cette situation de dépendance alimentaire vis-à-vis de l'extérieur accompagnée de la faiblesse du taux de croissance du PIB agricole (3,3% en 2005 contre une moyenne annuelle de 10% prévue dans le DSRP) est un facteur d'aggravation de la pauvreté, en ce sens que plus de 70% de la population vit en milieu rural dont l'activité principale est l'agriculture.

La contribution du secteur agricole à la formation du PIB national est de l'ordre de 25,2%. Cette contribution reste modeste au regard de l'énorme potentiel agricole dont dispose le pays.

Il faut souligner que les exportations de produits agricoles pourraient accélérer la croissance du secteur, ce qui serait plus déterminant pour la croissance économique globale et la réduction de la pauvreté, à condition que les investissements en infrastructures indispensables, la vulgarisation et la recherche se réalisent avec une participation significative du secteur privé tel que recommandé par le Cadre Intégré du Commerce. Il s'agit entre autres de rationaliser le cadre institutionnel qui manque d'efficacité afin de les centrer sur des missions prioritaires d'appui aux Entreprises, d'accueil à l'investissement étrangers et de promotion des exportations ; de faciliter la circulation et l'évacuation des produits agricoles en réduisant les tracasseries administratives.

En dépit de sa contribution relativement modeste à l'économie, le secteur agricole éprouve d'énormes difficultés liées à la production et à la commercialisation des produits :

- difficultés d'écoulement des produits de la campagne vers les centres urbains ;
- faible promotion des produits ;
- manque de semences sélectionnées ;
- faiblesse de l'investissement étranger dans le secteur et des infrastructures indispensables.
- perturbation de la pluviométrie ;
- faible productivité des espèces et des races locales dans le sous-secteur de l'élevage ;
- faiblesse de la nourriture pendant la saison sèche pour les animaux ;
- faiblesse de la compétitivité des produits, et difficultés d'accès des produits aux marchés internationaux,

1-2-2. Pêche et Aquaculture

Les objectifs généraux assignés à ce secteur sont : (i) l'aménagement des villages de pêcheurs maritime et continental ; (ii) le développement d'une pisciculture rurale durable en Moyenne Guinée et en Guinée Forestière ; (iii) la pérennisation de la ressource halieutique et dulcicole ; et (vi) le développement d'une industrie nationale des pêches adaptée aux normes internationales de qualité.

Les objectifs spécifiques portent entre autres sur la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté, l'accroissement de la consommation de poisson de 13 kg/habitant/an à 17 kg/an/habitant en 2010.

En 2005, les résultats les plus significatifs ont été notés dans le cadre de la recherche scientifique et l'amélioration du niveau de connaissance de l'état de nos ressources halieutiques. En effet, deux campagnes de recherche ont été menées et ont abouti à :

- l'évaluation des stocks demersaux,
- l'observation des cétacés pour conforter la position de notre pays au sein de la Commission Baleinière Internationale. Cette campagne d'observation qui a connu la participation de huit pays africains et la collaboration substantielle du Japon, a permis l'observation dans nos eaux de 1567 individus et l'identification de 5 espèces de cétacés.

Par ailleurs, le secteur de la pêche a pu conduire à terme l'élaboration d'un plan stratégique de développement de la recherche halieutique, ainsi que la mise en place d'un plan national pour la conservation des raies et requins.

Il faut mentionner aussi, la réalisation d'une étude portant sur l'identification de pêcheries nouvelles comme celle du crabe et la création d'un Comité scientifique au niveau du Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB).

Tableau 6: Prévisions et réalisations de la pêche et aquaculture

<i>Objectifs/Indicateurs DSRP</i>	<i>Réalisations 2002-2003- 2004</i>	<i>Réalisation 2005</i>
<i>Six (6) campagnes d'évaluation de la ressource halieutique de 2002 à 2004</i>	<i>Une (1) campagne réalisée</i>	
<i>Former 1500 paysans en pisciculture, aménagement et gestion de l'eau</i>	<i>Formation et installation de pisciculteurs et 34 animateurs</i>	<i>la formation de 533 pisciculteurs exploitant 482 étangs pour une production de l'ordre de 35 tonnes par an.</i>
<i>Doter 35 villages d'infrastructures de production à l'horizon 2004</i>	<i>Démarrage des travaux d'aménagement de trois villages de pêcheurs en Haute Guinée</i>	
<i>Porter le nombre d'étangs en production à 460 entre 2002 et 2004</i>	<i>Aménagement de 250 étangs</i>	<i>124 étangs en construction sur 25,68 ha .</i>
<i>Porter le nombre de bénéficiaires des crédits à 350</i>	<i>Mise en place d'un crédit en faveur des pêcheurs artisans (112 500 USD)</i>	<i>Mise en place d'un fond de 500 000 USD dont 39 pour les femmes les femmes</i>
<i>Construire 3 marchés centraux de poissons dans les grandes villes</i>	<i>Achèvement des travaux de construction du marché de poisson de Kenyen Mise à la disposition de l'Union Nationale de mareyeuses de Guinée de trois</i>	<i>au démarrage des travaux préparatoires pour la construction des marchés de Siguiri et Mandiana par l'identification de sites y afférent</i>

	<i>dépôts de poissons frais à Conakry Mise à la disposition des mareyeuses de Kankan & Kouroussa de 2 marchés de poissons</i>	
--	---	--

Source: Discours du Ministre de la Pêche et de l'Aquaculture à l'AN

En matière de surveillance côtière, 341 sorties ont été effectuées en mer avec pour résultat l'arraisonnement de dix huit (18) navires en infraction de pêche. Ce qui a permis de réduire la pêche illicite en eau profonde.

Le projet de développement de la pêche artisanale et la pisciculture a réalisé l'aménagement du débarcadère de Taborya et mis en place un fonds de 500 mille dollars US, dans le cadre des actions de microcrédit en vue de l'accroissement de la production de la pêche artisanale.

Ce fonds a permis d'allouer 39 millions de Francs Guinéens aux femmes fumeuses de poisson et 238,10 millions Francs Guinéens aux pêcheurs pour l'acquisition de filets et moteurs. Egalement, en matière d'encadrement des communautés de pêche, le Projet Moyens d'Existence Durable dans la Pêche (PMED), financé par le Royaume Uni, a assuré aux communautés de pêche plusieurs modules de formation qui ont visé le renforcement de leurs capacités dans le domaine de l'aménagement des pêcheries côtières.

La contribution du secteur à l'amélioration de la sécurité alimentaire a souffert des contraintes liées à l'augmentation du coût des produits pétroliers qui ont négativement influencé le prix du poisson sur les marchés. Aussi, il faut mentionner que l'année 2005 n'a enregistré que le débarquement de 61 000 tonnes de poissons congelés, environ 40 000 tonnes de poissons frais et 8 000 tonnes de poissons issus de la pêche fluviale. Ces quantités sont largement en deçà des besoins de la population.

Au niveau de la pêche continentale, l'appui a porté sur la formation et l'installation des pisciculteurs. Au total, 179 pisciculteurs dont 103 déjà en activités de production et 76 en installation bénéficient de cet appui dans 24 villages de la Guinée Forestière. Par ailleurs, 90 nouveaux candidats ont été recensés dont 52 ont bénéficié de la prospection des sites. Ces pisciculteurs exploitent 101 barrages ouverts et 28 barrages fermés tous en production sur une surface de 33,24 ha et 124 étangs en construction sur 25,68 ha.

Le secteur rencontre de nombreuses difficultés qui affectent l'atteinte de ses objectifs. Il s'agit de (i) l'insuffisance d'équipements de surveillance des pêches ; (ii) l'insuffisance des structures d'accueil, de traitement et de stockage des produits de la pêche ; (iii) l'insuffisance de crédit adapté ; (iv) la faiblesse des infrastructures de pêche industrielle, affectant ainsi l'accroissement de la valeur ajoutée sectorielle et (v) la rareté de ressources financières, qui constitue la principale entrave au développement du secteur.

Ces difficultés ont contribué à faire baisser le taux de croissance du PIB du secteur qui est passé de 2,4% en 2004 à 1,6% en 2005, soit une perte de 0,8 point.

En termes de recettes, les objectifs assignés en 2005 ont été entièrement réalisés. En effet, les prévisions de recettes de 21 milliards de Francs Guinéens ont été atteintes à 100% et versées au Trésor public. Ce bilan est la conséquence heureuse des mesures de redressement opérées en 2005.

En résumé, il faut noter que le développement de la pêche pourrait apporter une valeur ajoutée à l'économie et contribuer grandement à la lutte contre la pauvreté si les contraintes susmentionnées sont levées. En effet, près de 80% des pauvres vivent en milieu rural à l'intérieur du pays ou sur le littoral, de sorte que tout investissement dans l'économie rurale peut avoir un impact majeur sur la pauvreté par la création d'emploi et l'augmentation des revenus.

1-2-3. Mines et Géologie

L'objectif relatif au secteur minier est l'accélération de la croissance économique par l'exploitation du potentiel minier du pays.

En 2005, le secteur des mines et géologie a vu son taux de croissance s'améliorer en passant de 1,1% en 2004 à 3,6% en 2005. Ce résultat est le fruit de nombreuses actions de promotion réalisées par le Gouvernement en matière d'appui à l'administration minière, de formation de ressources humaines et de soutien aux mégaprojets.

Tableau 7: Mines et Géologie : Prévisions et réalisations

<i>Objectifs/Indicateurs DSRP</i>	<i>Réalisations 2002- 2003</i>	<i>Réalisation 2004</i>	<i>Réalisations 2005</i>
---------------------------------------	------------------------------------	-------------------------	--------------------------

<i>Le taux de croissance du secteur par an (en %) ³</i>	<i>2,7% (en 2003)</i>	<i>1,1%</i>	<i>3,6%</i>
<i>Nombre de titres livrés par an</i>	<i>65 titres miniers dont 50 permis de recherche minière et 15 permis d'autorisation de reconnaissance minière</i>	<i>81 titres miniers dont 73 permis de recherche minière; 2 permis de concession et 6 permis d'autorisation de reconnaissance minière</i>	<i>248 permis recherches</i>
<i>Le taux de transformation des matières premières en produits semi-finis et/ou finis</i>		<i>4,4%</i>	<i>nd</i>
<i>Contribution au développement communautaire</i>	<i>1 840 000 \$ (2003)</i>	<i>1 546 800 \$</i>	<i>nd</i>

Source : Ministère des Mines et de Géologie

En effet, pour l'exploitation de notre potentiel minier, 602 opérateurs économiques nationaux et 475 étrangers ont pris contact avec le Centre de Promotion et de Développement Minier (CPDM), à l'effet de mener des activités de recherches et de mise en valeur des ressources minières, notamment la bauxite, le fer, l'or, le diamant etc. Le Gouvernement a souscrit à l'Initiative sur la Transparence des Industries Extractives (ITIE).

Dans ce cadre, il s'est engagé à établir deux rapports sur les paiements et les recettes du secteur minier. Le premier rapport couvrant la publication de chiffres de recettes non audités sera publié en juin 2006, tandis que le second rapport couvrant la publication des chiffres de recettes audités est attendue en septembre 2006. Parallèlement, 248 permis de recherches et/ou d'exploitation, toutes catégories aux opérateurs économiques miniers, portant le nombre de permis de 81 en 2004 à 248 en 2005 ont été octroyés, soit une augmentation de plus de 310%.

Ce qui dénote la volonté du Gouvernement de faire des mines un véritable secteur porteur de croissance, de création d'emplois et de richesses pour une réduction significative et durable de la pauvreté.

C'est ainsi que dans le cadre du développement minier, d'autres grands projets miniers ont vu jour. Il s'agit entre autres (i) du projet d'Usine d'Alumine de Sangarédi pour lequel l'amendement à la Convention de Global Alumina a été signé et ratifié ; (ii) du projet d'Usine d'Alumine de Kamsar dont la Convention de base a été signée avec les partenaires de ALCOA/ALCAN ; (iii) du Complexe intégré de Dian-Dian; etc.

Ainsi, on peut noter qu'à moyen terme, le secteur minier sera le véritable moteur de la croissance car, avec les nouvelles exploitations enregistrées en 2005, ainsi que l'extension de celles déjà existantes, en particulier l'intégration du secteur bauxite alumine-aluminium, apporteront une plus grande valeur ajoutée à l'économie nationale. La mise en œuvre de ces mégaprojets pourrait offrir une opportunité pour le développement du secteur de l'électricité et vice-versa. En effet, la transformation de l'alumine et la fonte de l'aluminium demandent une fourniture abondante d'énergie, fiable et à moindre coût.

Par ailleurs, la réalisation des mégaprojets pourrait générer des revenus substantiels aussi bien pour l'Etat que pour les communautés rurales par la création de près de 22 000 emplois permanents et de plus de 50 000 emplois indirects.

1-2-4. Tourisme et Artisanat

L'objectif est l'accélération du développement de l'artisanat par la création d'emplois productifs, en vue de leur contribution à la croissance économique, à la promotion de l'emploi, et à la mobilisation des devises étrangères.

En matière de tourisme, les objectifs fixés pour l'année 2005 étaient les suivants:

- production de textes réglementaires sur le tourisme cynégétique et les conditions d'exercice de la profession de guide touristique,
- réalisation d'un Atlas info géographique sur le tourisme en Guinée,
- partenariat avec Tetarkys et Red International pour la construction de campements touristiques villageois notamment à Labé et à Mali,
- études pour l'organisation des activités touristiques dans la baie de Sangaréah et du projet de développement touristique de Dominyah,
- participation à des séminaires de formation sur le tourisme, aux salons, foires et expositions.

S'agissant de l'Artisanat, les principales activités réalisées au titre de l'année 2005, sont d'ordre normatif. Il s'agit notamment de l'examen et de la mise à jour des textes d'application du Code de l'Artisanat au cours d'un Atelier organisé à Mamou en Avril. Ces textes se rapportent à l'amélioration de la tenue du Répertoire des Artisans et du Registre des Entreprises et le fonctionnement de l'Artisanat. De même, un certain nombre de Termes de référence relatifs aux études de faisabilité des actions/Projets Programme " Artisans Pilotes ", au recensement national des artisans, à la réalisation des villages artisanaux à Conakry et dans les chefs lieux des Régions administratives et aux études sur le travail des enfants dans l'artisanat et l'artisanat pratiqué par les femmes en Guinée, ont été achevés.

On assiste par ailleurs, à la réalisation de la phase 1 de l'étude de faisabilité relative à l'établissement de bilan diagnostique de l'artisanat et la définition des options stratégiques de création du Centre Pilote Artisanal de Conakry. Le rapport provisoire portant sur les études techniques et architecturales et l'analyse économique et financière de l'Avant Projet Sommaire est soumis pour examen aux principaux acteurs impliqués notamment la Fédération Nationale des Artisans de Guinée.

Les principales contraintes du secteur sont :

- La rareté et le coût très élevé des facteurs de production que sont l'eau et l'électricité;
- L'insuffisance de la promotion de la destination Guinée à l'extérieur, suivie d'une très faible présence aux manifestations commerciales internationales (foires, expositions) ;
- Le coût élevé et peu compétitif du transport aérien en direction de la Guinée, avec une absence totale de vols charters.

Aussi, les investissements prévus par l'Etat dans le cadre du désenclavement et de la viabilisation des sites touristiques n'ont pas pu être réalisés, à cause des contraintes financières auxquelles le pays est confronté.

La plupart des sites sont encore difficiles d'accès et à l'état naturel. Ce qui a freiné et réduit la propension des opérateurs privés nationaux et étrangers à investir dans le secteur.

1-3. Infrastructures de base

1-3-1. Energie et Eau

L'objectif en matière d'énergie est l'amélioration du cadre de développement économique et des conditions de vie des populations en assurant une offre énergétique accessible pour les populations.

Pour atteindre les objectifs définis dans ce secteur, des réformes devraient être engagées en impliquant les opérateurs privés.

En 2005, les activités enregistrées dans le secteur énergie ont été la poursuite des actions de terrain à Conakry et dans les villes secondaires d'une part, et l'achèvement des travaux d'adjonction de 3 centrales thermiques à Kankan, N'Zérékoré et Faranah ; et la finalisation de l'élaboration d'un Schéma Directeur d'électrification et le montage d'un projet d'électrification de 24 localités. Ce document a déjà fait l'objet d'une présentation au cours d'un atelier national organisé, en mars 2006, par le Ministère de l'Énergie.

Dans le sous-secteur de l'électricité, la mise en exploitation de nouvelles zones minières devrait servir de levier pour améliorer la qualité du réseau électrique et la fourniture d'électricité. En effet, le Ministère des Mines et de la Géologie vient d'entreprendre une vaste campagne pour la promotion et l'exploitation des ressources.

Pour ce qui concerne le sous-secteur de l'eau, le but est l'amélioration des conditions de vie et de la compétitivité de l'économie, en assurant une offre d'eau suffisante, de qualité et à un coût accessible. Dans ce sous-secteur, les interventions sont essentiellement le fait du SNAPE qui s'était fixé comme objectif pour l'année 2005, la réalisation des projets suivants :

- 949 forages positifs,
- 16 systèmes simplifiés d'adduction d'eau potable solaires,
- 43 puits à grands diamètres ;
- 2675 latrines,
- la réhabilitation de 8 adductions d'eau potable solaires sur fonds PPTE.

Tableau 8: Les résultats des travaux réalisés à fin 2005

<i>Années</i>	<i>Objectif cumulé</i>	<i>Réalisation annuelle</i>			
		<i>Forages</i>	<i>Puits</i>	<i>Total</i>	<i>Total cumulé</i>
<i>2002</i>	<i>12600</i>	<i>741</i>	<i>8</i>	<i>749</i>	<i>11613</i>
<i>2003</i>	<i>13400</i>	<i>646</i>	<i>12</i>	<i>658</i>	<i>12271</i>
<i>2004</i>	<i>14200</i>	<i>283</i>	<i>8</i>	<i>291</i>	<i>12562</i>
<i>2005</i>	<i>15000</i>	<i>252</i>	<i>0</i>	<i>252</i>	<i>12814</i>

Source : Direction du SNAPE/rapport d'activités annuel 2005.

Le tableau ci-dessus met en évidence le fait que les activités réalisées n'ont pu permettre d'atteindre les objectifs fixés pour 2005. Il souligne le déficit de couverture du pays en infrastructures hydriques.

En termes de réalisation, de 2002 à 2005, le nombre de points d'eau aménagés par an au compte du SNAPE est passé de 749 en 2002 à 252 forages en 2005. Par rapport à 2004, on note une régression de 39 points d'eau en 2005. La réalisation des puits diminue d'année en année (7 puits en moyenne) depuis 2002.

Comme objectif cumulé, le SNAPE s'est engagé à produire 15000 points d'eau en 2005. Cependant, à la lecture du tableau ci-dessus, on constate que le taux de réalisation est de 82% soit 12840 points d'eau. Par rapport à son objectif de 2005, il a été réalisé 252 points d'eau.

Parallèlement à la construction des forages, le SNAPE a mené des enquêtes pour déterminer les villages qui remplissent les conditions d'attribution de forages. Il a également initié des campagnes d'éducation sanitaire auprès des populations sur l'entretien des points d'eau, les règles d'hygiène à observer pendant le transport, le stockage et l'utilisation de l'eau.

Cependant, dans la mesure où ces nouvelles infrastructures viennent en augmentation à celles qui existaient auparavant, on peut penser qu'en termes d'accès de la population à l'eau potable, des avancées significatives sont réalisées. En effet, selon les résultats de l'EIBEP 2002/03, le taux d'accès à l'eau potable s'est situé à 64,3% en 2002 contre 51,5% en 1994/95, et laisse apparaître, toutefois, une disparité entre milieu rural (53% en 2002) et milieu urbain (85,6%).

On observe que si des progrès réels ont été accomplis au niveau national en matière d'accès à l'eau potable, il est à déplorer qu'à Conakry, les conditions d'approvisionnement se soient considérablement dégradées interdisant toute référence aux indicateurs du DSRP.

En résumé, les objectifs quantitatifs fixés par le Gouvernement dans le domaine de l'hydraulique et de l'électricité dans le DSRP n'ont pas été atteints. Par ailleurs, si des mesures urgentes ne sont pas prises, l'atteinte des OMD relatifs à ce sous secteur est compromise.

Les principaux problèmes à résoudre sont entre autres : i) la viabilisation financière des sous secteurs, ce qui suppose une forte amélioration du rendement commercial (notamment à travers une lutte hardie contre la fraude) ainsi qu'une gestion plus rationnelle des ressources ; ii) développer et pérenniser l'esprit de paiement des services publics ; iii) renforcer les capacités de production et de distribution pour couvrir les besoins de la population, y compris dans les zones rurales.

Ce qui ne peut se faire sans un bon partenariat avec les autres Institutions impliquées dans la gestion de l'eau et de l'électricité. Ainsi, pour atteindre l'objectif d'accès à l'eau potable, les domaines prioritaires de coopération devraient être : (i) la réhabilitation et l'extension du réseau de distribution et l'amélioration de la qualité de gestion du secteur et ; (ii) le renforcement des capacités de production, à tous les niveaux, grands centres urbains (réseau d'adduction d'eau) et zones rurales (forages, puits améliorés).

1-3-2. Transports et Travaux Publics

L'objectif général du secteur des Transports et Travaux Publics est l'amélioration de la mobilité des populations, des biens et services.

A cet effet, le gouvernement œuvre à la définition d'une stratégie de relance des transports urbains visant à mettre les actifs de l'ex-Société Générale des Transports de Guinée (SOGETRAG) à la disposition des investisseurs privés afin de développer le transport urbain et inter-urbain. L'élaboration d'une stratégie de relance du transport ferroviaire est également envisagée.

En 2005, les interventions réalisées sont résumées dans le tableau ci-dessous:

Tableau 9: Réalisations des Travaux Publics en 2005

<i>Objectifs/Indicateurs DSRP</i>	<i>Réalisations 2004</i>	<i>Réalisations 2005</i>
<i>Réhabilitation de 1000 km de pistes rurales (2002-2004)</i>	<i>689 km réhabilités</i>	
<i>Entretien de 5750 km de pistes rurales dont 1250 km par approche HIMO (2002-2003)</i>		<i>770 kms pistes entretenues</i>
<i>Construction de 1600 ml d'ouvrages de franchissement (2002-2004)</i>	<i>320 ml sur la Fatala à Boffa</i>	
<i>Entretien périodique de 3950 km de routes en terre (2002-2003)</i>	<i>689 km entretenus au niveau national Achèvement des travaux d'entretien des bacs de Doumbafè à Faranah, de Sankarani à Mandiana</i>	
<i>Réalisation de 1169 km de routes bitumées (2002-2007)</i>	<i>- 302 km bitumés : Kankan-Kourémalé</i>	
<i>Au niveau de chacune des capitales administratives: terrassement, assainissement et revêtement de 5 km de voiries primaires</i>	<i>Aménagement route 2X2 Tombo-Gbessia Travaux en cours à Conakry (6,775 km), Kindia (2,65 km) et Labé (4,75 km)</i>	<i>Poursuite de l'Aménagement route 2X2 Tombo-Gbessia Travaux en cours à Conakry (6,775 km).</i>

Source : Groupe Thématique Suivi – Evaluation de la SRP/ Ministère des Travaux Publics

Les efforts ont été accentués sur l'aménagement des routes à travers l'aménagement de la route 2X2 Tombo- Gbessia à Conakry (en cours). Ces actions sont de nature à améliorer le taux de fluidité et donc de circulation des populations et de leurs biens.

1-3-3. Télécommunications

L'objectif est d'offrir des services de postes et télécommunications suffisants, de qualité et à des prix compétitifs.

Dans le domaine des télécommunications, les principales activités menées en 2005, se situent dans le cadre de l'extension du réseau téléphonique de la SOTELGUI. En effet, le nombre de villes desservies par le réseau GSM, passe de 21 villes à 22 villes sur un total de 33, soit un taux de couverture de 67%. La ville de Dabola est à ce jour, la dernière à être couverte par le réseau GSM de la SOTELGUI. Les deux autres opérateurs, Intercel et Spacetel, ne couvrent que la ville de Conakry.

L'octroi d'une quatrième licence à la Société InvestCom devrait permettre l'amélioration de la couverture téléphonique du pays. Dans cette optique, InvestCom est soumis à l'obligation de couvrir en territoire et population l'intégralité des agglomérations principales, des axes routiers et ferroviaires principaux, à compter de la date d'entrée en vigueur de la Convention de licence telle que prévue par l'article 24 de ladite Convention, et ce, dans la limite de la faisabilité économique et commerciale. Dans une première étape, la Société couvrira tous les chefs lieux de Préfectures dont la population serait d'environ 100 000 habitants au cours de la première année qui suit l'ouverture commerciale du réseau. Dans une dernière étape, le programme consistera à la couverture de tous les chefs lieux de Préfectures ayant moins de 100000 habitants dans un délai de deux ans à compter de la fin de la première étape.

La réalisation de ce programme devra améliorer les indicateurs téléphoniques et réduire les nombreuses difficultés liées à l'accès aux services de télécommunications.

Tableau 10: Télécommunications: réalisations 2002-2005

<i>Objectifs/Indicateurs DSRP</i>	<i>Réalisation</i>		
	<i>2002-2003</i>	<i>2004</i>	<i>2005</i>
<i>Hausse de la télé densité 0.5 en 2002 à 1 à l'horizon 2004 et à 1,5 en 2010</i>	<i>0,5</i>	<i>0,8</i>	<i>n.d</i>
<i>Nombre total d'abonnés au réseau GSM de la SOTELGUI</i>	<i>90 000 (2003)</i>	<i>150 000</i>	<i>n.d</i>

<i>Nombre de villes couvertes par GSM^d</i>	<i>18</i>	<i>21</i>	<i>22^e</i>
---	-----------	-----------	-----------------------

Source: Direction Nationale des Télécommunications

Le défi majeur qui doit être relevé est celui de la qualité des services fournis par les opérateurs tant elle laisse à désirer. Les tentatives d'appel se soldent par des échecs et la qualité de la communication n'est pas toujours bonne.

Plusieurs facteurs expliqueraient cette situation, notamment la mauvaise gestion, la vétusté des installations ainsi que le manque de personnels qualifiés et les difficultés d'approvisionnement en énergie électrique, etc.

Pour améliorer la situation, des efforts doivent être entrepris pour que le marché de la téléphonie et des télécommunications soit beaucoup plus concurrentiel. C'est dans cette perspective que le Gouvernement au terme de la Loi L/2005/018/AN adoptant et promulguant la Loi portant modification des dispositions de la Loi L/92/016/CTRN du 02 juin 1992 relative à la réglementation générale des Télécommunications, a créé, un organe de régulation du secteur des Télécommunications, de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication dénommé "Autonomie de Régulation des Postes et Télécommunications" (ARPT).

1-4. Résultats économiques et réduction de la pauvreté

Tous les spécialistes du développement économique sont d'accord qu'on ne peut pas réduire la pauvreté sans une croissance forte et durable. Or, la mise en œuvre de la SRP a souffert de la faible croissance ce, malgré les progrès notables réalisés par le Gouvernement en 2005 en termes de gestion macroéconomique.

En effet, le taux de croissance qui était de 2,7% en 2004 s'est situé à 3,3% en 2005 pour un objectif de 5% indiqué dans le DSRP. Le taux d'inflation s'est situé à environ 31,4% en moyenne annuelle et 29,7% en glissement annuel à fin décembre 2005 contre un objectif de 5% également. Le chômage est resté stable au seuil de 3,0% comme l'indiquent les résultats de l'EIBEP-2002/2003 (voir encadré1).

La faiblesse de la croissance économique par rapport à la croissance démographique (3,1%), la forte augmentation du taux d'inflation, la précarité de l'emploi, le manque d'eau et d'électricité dans la majorité des villes notamment à Conakry sont des facteurs d'aggravation de la pauvreté.

⁵ Les villes couvertes par le réseau GSM sont: Conakry, Fria, Boké, Boffa, Coyah, Forécariah, Kinadia, Mamou, Dalaba, Pita, Labé, Kouroussa, Kankan, Siguiiri, Faranah, Kérouane (Banankoro), Kissidougou, Guéckédou,, N'Zérékoré et Dabola.

Cela compromet sérieusement l'atteinte des objectifs de réduction de la pauvreté tels que indiqués dans le Document de Stratégie « Guinée vision 2010 » (30% de seuil de pauvreté à l'horizon 2010).

Selon les estimations faites sur la pauvreté, le taux de pauvreté serait de 53,6% en 2005 contre 49,2% en 2002/2003. Cette situation montre l'urgence des mesures à prendre dans le cadre du second DSRP pour arriver à consolider les acquis de 2005 afin de réaliser un niveau de croissance capable de réduire significativement la pauvreté notamment en milieu rural.

Encadré 1: Note explicative sur le taux de chômage en Guinée

Le Chômeur est défini comme toute personne active qui n'a pas travaillé au cours des 7 derniers jours et qui a cherché un emploi au cours des quatre dernières semaines ayant précédé l'enquête. L'EIBEP fournit des informations sur le chômage et la recherche de l'emploi de la population active de 6 ans et plus et de celle de 15 ans et plus. Mais l'analyse est basée sur le chômage et la recherche de l'emploi des personnes de 15 ans et plus.

Les résultats de l'enquête indiquent que 3,2 % de la population active de 15 ans et plus sont en situation de chômage (voir tableau à gauche). Le chômage touche plus les hommes (4,6 %) que les femmes (2 %). Il est aussi avant tout un phénomène urbain. En effet, 6,7 % des actifs résidant dans les villes de l'intérieur et 15 % de ceux de Conakry sont concernés contre seulement 0,4 % des actifs vivant en milieu rural.

Par rapport à l'EIBC, le taux de chômage n'a presque pas évolué car il a augmenté seulement de 0,1 % entre 1994 et 2002. Cependant, si le taux de chômage des hommes est resté au même niveau (4,6 %) au cours de cette période, celui des femmes est passé de 1,7 % à 2 %. Par ailleurs, si le chômage a légèrement reculé en milieu rural (0,4 % contre 0,9 %), il a augmenté dans les villes de l'intérieur (passant de 6,1 % à 6,7 %) et surtout à Conakry où il s'est accru de 4,8 % entre 1994 et 2002 (passant de 10,2 % à 15 %).

Sur le plan régional, après Conakry où le taux de chômage atteint 15%, la Basse Guinée et plus spécifiquement la Région administrative de Kindia sont des entités où le taux de chômage est élevé (3,3% dans chacune d'elles).

Source : EIBEP 2002 -2003 DNS/MP/Extrait du rapport final.

1-5. Perspectives

L'accélération de la croissance économique sera encore au centre des préoccupations du gouvernement pour les années à venir. Pour un avenir immédiat, les efforts devront certainement porter en 2006 sur la réalisation des objectifs suivants :

- 1) le renforcement de la gouvernance et la lutte contre la corruption y compris le renforcement de l'Agence Nationale de lutte contre la corruption (ANLC) et la promulgation de nouvelles lois anti-corruption et anti-blanchiment des capitaux ;
- 2) l'approfondissement du programme de désengagement de l'Etat ;
- 3) l'intensification du programme de réforme structurelle ;
- 4) la consolidation et le renforcement des politiques macroéconomiques afin de pérenniser la stabilité macroéconomique.

Au plan de la réforme des Entreprises

Les activités projetées pour l'année 2006 se résument en la vente des actions d'Entreprises présentées dans le tableau suivant :

Tableau 11 : objectifs en matière de privatisation en 2006

<i>Entreprises</i>	<i>secteur</i>	<i>Part Etat %</i>	<i>Part à céder %</i>	<i>Part restante %</i>
<i>BPMG</i>	<i>Banque</i>	<i>41,66</i>	<i>21</i>	<i>20</i>
<i>UGAR</i>	<i>Assurance</i>	<i>18</i>	<i>10</i>	<i>8</i>
<i>SOMCAG</i>	<i>Pétrole</i>	<i>34</i>	<i>20</i>	<i>10</i>
<i>SOPROCHIM</i>	<i>Industrie</i>	<i>33</i>	<i>23</i>	<i>10</i>
<i>Ciments de Guinée</i>	<i>Industrie</i>	<i>38</i>	<i>23</i>	<i>15</i>
<i>SOGUILUBE</i>	<i>Industrie</i>	<i>30</i>	<i>15</i>	<i>15</i>
<i>SALGUIDIA</i>	<i>Industrie</i>	<i>25</i>	<i>15</i>	<i>10</i>

Source: Unité de Privatisation/MEF

Les prévisions évaluent les recettes que pourrait générer la vente d'actions de ces Entreprises à 8 mrds de GNF environ. S'agissant de la vente d'actifs, l'opération concerne essentiellement les salles de cinéma⁶, pour une prévision globale de 6,3 mrds de GNF. Il est également envisagé dans le cadre des mesures d'aide à la réinsertion, l'organisation de deux ateliers de sensibilisation et de formation de 200 travailleurs à la création d'Entreprise et à la microfinance.

S'agissant de l'appui aux secteurs porteurs de croissance, les mesures envisagées sont les suivantes :

Au niveau du tourisme et de l'artisanat, il s'agira :

⁶ Les salles de cinéma de Manding (Dinguiraye), Tinkisso (Dabola), Mano (Guéckédou), Soumba (Dubréka), Fatala (Boffa), Simandou (Beyla), Loffa (Macenta)

- d'améliorer le cadre institutionnel à travers l'élaboration d'un Code du Tourisme devant favoriser un environnement plus incitatif aux Entreprises privées s'investissant dans le secteur ;
- de réaliser des études pour la création d'un Centre Pilote artisanal, de villages artisanaux et d'un centre de bambou ;
- de renforcer les capacités techniques et professionnelles des acteurs évoluant dans le secteur et ;
- de renforcer le partenariat pour la construction de campements touristiques.

Au niveau de la pêche et de l'aquaculture, les efforts devront porter sur (i) la finalisation de la Lettre de Politique de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (LPDPA) et la poursuite de la restructuration du Ministère ; (ii) l'intensification de l'effort de surveillance et la lutte contre la pêche illicite ; (iii) l'augmentation du nombre de campagne de recherche de 2 à 3 ; (iv) la poursuite de l'aménagement des infrastructures de base et des actions engagées en faveur de la pêche fluviale et de la pisciculture ; (v) la finalisation de l'étude sur les possibilités d'empoissonnement des mares et des retenues d'eau ; (vi) le recensement et l'assainissement du parc piroguier ; (vii) l'élaboration et l'exécution d'un programme de sensibilisation des populations sur l'état de la ressource, son exploitation responsable et la préservation de l'environnement aquatique ; (viii) l'amélioration de l'approvisionnement de la population en produits de pêche et des conditions de travail des pêcheurs ; (ix) l'amélioration de l'état sanitaire des produits de la pêche en Guinée, des équipements de capture (barques), de transport et de conservation (véhicules frigorifiques et chambres de conservation et établissements de traitement ; (x) l'aménagement des infrastructures de base et l'appui à la pêche artisanale du port de pêche de Boulbinet et; (xi) la mobilisation des partenaires pour le financement du secteur de la pêche ;

Dans le secteur de l'électricité et de l'eau, le Gouvernement mènera des politiques qui permettront aux Entreprises de service public de rétablir leur viabilité financière. Ces mesures permettront d'améliorer leur efficacité opérationnelle, de renforcer le cadre réglementaire et fixer une politique tarifaire propice à la réalisation des objectifs sociaux du secteur tout en assurant la viabilité des Entreprises concernées. Dans cette perspective, toutes les créances des Sociétés de service public à l'Etat ont fait l'objet d'un accord en septembre 2005 et un calendrier d'apurement a été adopté. Par ailleurs, le Gouvernement envisage un ajustement des tarifs de l'électricité et de l'eau de 20% en juillet 2006 pour les gros consommateurs industriels. Une politique tarifaire globale des secteurs de l'électricité et de l'eau sera adoptée d'ici janvier 2007. A cet effet, la Banque Mondiale assiste le Gouvernement dans la réforme du secteur de l'électricité et un donateur bilatéral apporte son concours dans le secteur de l'eau ;

Dans le secteur des télécommunications, les mesures concernent la publication des décrets d'application et les arrêtés techniques d'ici fin décembre 2006 ; la négociation des licences d'exploitation des opérateurs suivant le nouveau cadre réglementaire, afin de préciser leurs obligations financières, contractuelles et techniques. De même, en collaboration avec les partenaires au développement, le Gouvernement élaborera un plan d'action à adopter en décembre 2006, pour mettre en place l'organe de régulation indépendant que prévoit la nouvelle loi sur les télécommunications.

Dans le secteur des mines, les réformes porteront sur l'accroissement de la transparence et le renforcement du cadre juridique qui s'applique aux investisseurs privés. A cet effet, une nouvelle Convention d'investissement type est en cours avec le concours de la Banque Mondiale ; son adoption par décret est envisagé en septembre 2006 (c'est un repère structurel au titre de l'accord FRPC). Concomitamment, la relecture du Code minier sera effectuée en vue de l'adapter aux nouvelles exigences du secteur, y compris les principaux éléments de la nouvelle Convention type des investissements miniers.

PARTIE 2: DEVELOPPEMENT ET ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

Le second axe du DRSP vise globalement, l'accès à un système de santé équitable répondant aux besoins des populations, la lutte contre le VIH/SIDA et la prise en charge des malades ; l'éducation pour tous ; la protection et la promotion des couches les plus vulnérables de la société à savoir les femmes, les enfants, les personnes âgées et handicapées ; et l'accès à la sécurité foncière et à un habitat salubre.

2-1.Secteur de la Santé

L'objectif est l'amélioration de l'état de santé de la population. A cet effet, les objectifs détaillés sont la prévention et la lutte contre les maladies prioritaires ; l'amélioration de l'accès des pauvres aux services essentiels de santé et la lutte contre les carences nutritionnelles.

Dans le secteur de la Santé plusieurs activités ont été programmées en 2005. Le niveau d'exécution de ces activités se présente comme suit :

- **Sur le plan de la Réhabilitation des hôpitaux et de l'amélioration du plateau technique des hôpitaux**, il était prévu de réhabiliter les hôpitaux de Gaoual, Koundara, Boké, Yomou, NZérékoré et Mandiana. Comme résultats dans ce domaine, on note le démarrage des travaux partout sauf à Gaoual sur financement de l'UE et la BAD. La réhabilitation du Centre de traitement de l'ulcère de Buruli à NZérékoré et du Centre de santé de Fello Koundoua, de Kouratongo (Tougué), Yimbaya (Ratoma), du Centre d'hébergement des professeurs du Centre de formation en Santé rurale de Maférinyah, du Centre de formation continue de Donka, de la maternité centrale de Koundara est en cours. On note également l'installation de 11 appareils de radiographie conventionnelle et d'échographie dans les hôpitaux de Dubréka, Kindia, Boké, Télémilé, Mali, Kankan, Siguiri, Labé, Dinguiraye, Ignace Deen et Donka.
- S'agissant de l'amélioration de la disponibilité des produits pharmaceutiques dans les formations sanitaires, du fonctionnement des services d'urgences, de l'accroissement de la capacité de prise en charge médicale du Centre d'hémodialyse de Donka et de la promotion de l'hygiène dans les deux hôpitaux de Conakry, les résultats indiquent la rupture de stocks des médicaments consécutive à la dépréciation de la monnaie et à la performance des structures d'approvisionnement ; des procédures de prix à usage peu approprié et coût exorbitant des prestations et le manque de diligence dans les CHU, le non fonctionnement des centres à cause du manque de ressources et de la panne au niveau des 2 générateurs.
- **Sur le plan de la dynamisation des Ordres professionnels et de l'Inspection Générale de la Santé en vue du respect de l'éthique et de la déontologie**, les réalisations ont porté sur l'organisation à Conakry d'ateliers de formation et de sensibilisation des Ordres professionnels des pharmaciens et des médecins pour leur permettre d'adopter les valeurs éthiques et déontologiques sous-tendant la profession médicale et paramédicale ;

- **Comme résultats dans le domaine de l'amélioration de la mobilisation et de l'utilisation rationnelle des ressources financières**, on note (i) la révision de la politique pharmaceutique nationale qui a pour but la formulation d'une nouvelle stratégie d'approvisionnement en médicaments et la définition d'une politique des prix ; (ii) la signature d'un accord de crédit, le 29 septembre 2005, avec la Banque Mondiale relatif au financement de l'Appui au Plan National de Développement Sanitaire (APNDS) dont l'objectif est de réduire la mortalité maternelle et infantile dans 18 Préfectures (Koundara, Gaoual, Dinguiraye, Dabola, Kissidougou, Kérouané, Mandiana, Siguiri, Kouroussa, Téliélé, Tougué, Mali, Koumba, Lélouma, Pita, Dalaba, Guékédou, Beyla) et ; (iii) la réflexion avec la Banque Mondiale sur l'élaboration d'une politique de financement de la santé en vue de mettre en place des mécanismes de partage des risques ;
- **Au titre de l'affectation du personnel dans les Préfectures pauvres**, 674 agents recrutés ont été affectés à l'intérieur avec en priorité les Préfectures pauvres ;
- Par rapport **au renforcement du Système National d'Information Sanitaire (SNIS)**, il faut mentionner l'élaboration de l'annuaire statistique sanitaire pour 2004 et l'actualisation en cours du (SNIS) avec l'introduction de nouveaux indicateurs orientés vers le VIH, le paludisme et la tuberculose.

Dans le cadre de la lutte contre les maladies cibles du PEV, des efforts notoires ont été menés ces dernières années. Le taux de couverture vaccinale du DTCP3 a connu une amélioration en passant de 63% à 89% entre 2004 et 2005. En termes de couverture des Préfectures, 30 sur 33 ont un taux de vaccination de DTCP3 supérieur à 80% et les 8 autres ont une couverture en dessous de 80%.

S'agissant des taux d'antigènes VAR et VAA, on note également des améliorations sensibles allant de 60% à 82% et, de 77% à 84% entre 2004 et 2005 respectivement. A Faranah, on a enregistré pour les deux antigènes un taux de 87%.

Ce qui dénote une nette amélioration de la qualité des prestations de vaccination depuis 2002, l'année à laquelle le VAA a été introduit dans le PEV de routine.

La couverture vaccinale en VAT2+ s'est également améliorée passant de 69% en 2004 à 75% en 2005. Selon les Régions, Mamou et Labé ont enregistré les plus faibles taux de couverture 56% et 60,4% respectivement par rapport aux objectifs de 80% fixé dans ce domaine. Des efforts importants doivent être fournis dans ces deux Régions administratives pour atteindre les objectifs quantitatifs fixés. A cet effet, l'implication des communautés dans les activités de formulation des stratégies, la sensibilisation des populations sur l'importance des Centres Préfectoraux de Nutrition et la supervision doivent être renforcées.

Tableau 12: Taux de couverture vaccinale par antigène de 2002 à 2005

	<i>Taux de couverture</i>	<i>2002</i>	<i>2003</i>	<i>2004</i>	<i>2005</i>	<i>Sources Direction du PE V/ MS P</i>
1	<i>Taux de couverture vaccinale BCG) (%)</i>	71	83	71	-	
2	<i>Taux de couverture vaccinale DTCP3 (%)</i>	58	65	63	89	
3	<i>Taux de couverture vaccinale VAR (%)</i>	61	70	60	82	
4	<i>Taux de couverture vaccinale VAA (%)</i>	17	33	77	84	
5	<i>Taux de couverture vaccinale VAT-2+ (%)</i>	53	56	69	75	

Globalement, il y a lieu de souligner que le taux de couverture par antigène s'est amélioré sensiblement. Cette performance s'explique non seulement par l'engagement des équipes des districts sanitaires, mais surtout par l'appui apporté par les partenaires dans la mise en œuvre de l'approche "Atteindre Chaque District" (ACD), d'une part, l'ouverture d'un Centre de référence pour la lutte contre la tuberculose dans la Commune de Matam. La vaccination de 2 257 963 enfants et 478 495 femmes contre la rougeole et la poliomyélite, la dotation des Directions régionales de Kindia et de N'Zérékoré en groupe électrogène de 40kva ; et l'élaboration d'une feuille de route pour la réduction de la mortalité maternelle et néonatale à travers l'organisation de la semaine de la santé de reproduction, et l'augmentation du nombre de centres de santé et de postes santé intégrés dans le pays, d'autre part.

En effet, au cours de la période 2004-2005, le nombre de Postes de santé intégrés est passé de 604 à 623, soit une augmentation de 3% environ; le nombre de Centres de Santé intégrés est quant à lui passé de 395 à 399, soit un accroissement de 4 points, dans la même année.

Ce dynamisme en matière de santé publique a été d'une grande importance en matière de réduction des mortalités infantiles toutes catégories confondues. En effet, les taux de mortalité infantile, juvénile et infanto-juvénile ont baissé de 98‰ à 91‰, de 88‰ à 79‰ et de 177‰ à 163‰ respectivement entre 1999 et 2005. Malgré cette amélioration des taux, ils sont encore en deçà des objectifs fixés à savoir, un taux de mortalité infantile de 70‰.

Par contre, la malnutrition des enfants de moins de 5 ans n'est pas encore maîtrisée, car 26 % des enfants souffrent d'un retard de croissance en 2005 contre 23% en 1999 et 35% des enfants sont touchés par une insuffisance pondérale contre 26% en 1999. Si des mesures appropriées allant dans le sens de la sensibilisation des populations et du renforcement de la lutte contre les mauvaises habitudes alimentaires ne sont pas prises, cette situation pourrait avoir des conséquences négatives sur la tendance des taux de mortalité.

Dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA, il convient de mentionner les multiples efforts fournis par le Gouvernement en matière de sensibilisation, de dépistage, de prise en charge des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) et du renforcement des infrastructures.

En 2005, sur 5002 femmes testées, 1550 ont été mises sous traitement anti-rétroviral dont 1295 sous traitement gratuit AVR. Sept (7) microscopes à fluorescence et trois (3) compteurs CD4 ont été achetés; sept (7) Centres de dépistage volontaire et six (6) Centres de traitement ambulatoires à Matam, Donka, Mamou, Labé, Faranah et Guéckédou ont été réhabilités ; quatre (4) Centres régionaux de transfusion sanguine à Labé, Kindia, Kankan et NZérékoré ont été rénovés ; 100 000 moustiquaires ont été distribuées.

Par ailleurs, 7800 orphelins du Sida sont pris en charge dont 1078 filles. Cette mesure contribue à atténuer aussi bien les souffrances des PVVIH qu'à réduire leurs charges financières. Ce qui contribue à lutter contre la pauvreté et favorise dans une certaine mesure, la durée de vie des malades du Sida.

La synergie des actions a permis de maintenir le taux de prévalence du VIH/SIDA en dessous de 5%, comme prévu par les objectifs du DSRP ; 1,5% au niveau national ; 1,9% chez les femmes et 0,9% chez les hommes.

Tableau 13: Taux de séroprévalence et de pauvreté selon la région administrative

Région	Taux de séroprévalence en 2005 (%)	
	Hommes	Femmes
Boké	0,8	1,4
Conakry	0,6	3,4
Faranah	1,1	2,0
Kankan	1,3	1,2
Kindia	0,9	1,0
Labé	2,1	1,7
Mamou ⁷	0,0	1,1
NZérékoré	0,9	2,2
Ensemble	0,9	1,9

Source: Rapport résultats préliminaires EDS3-2005

Selon la Région, le fléau touche plus la Ville de Conakry au niveau des femmes (3,4%) et la Région de Labé au niveau des hommes (2,1%). A Kankan, les hommes et les femmes sont touchés au même degré environ (1,2% pour les femmes contre 1,3% pour les hommes), il en va de même pour la Région de Kindia (1,0% pour les femmes et 0,9% pour les hommes).

En dépit de la faiblesse du taux de séroprévalence en Guinée, comparée aux autres pays de la sous région, il faut noter que le VIH/SIDA demeure et reste un phénomène préoccupant. Le VIH/SIDA est un facteur d'aggravation de la pauvreté. Les deux fléaux entretenant un rapport bidirectionnel, c'est-à-dire que la pauvreté est aussi un facteur d'aggravation du VIH/SIDA.

Cependant, face aux difficultés que rencontrent les PVVIH, des initiatives sont développées pour leur prise en charge dans les deux (2) hôpitaux nationaux, et les 8 hôpitaux régionaux et ainsi que le Centre Médical Communal (CMC) de Matam à Conakry. Ces prises en charge portent essentiellement sur l'achat des équipements, des réactifs, des médicaments, la formation des agents, la fourniture de sang dans les structures et la construction de centres de traitement ambulatoires.

S'il convient de souligner tous les efforts déployés par le Département de la Santé pour améliorer les conditions sanitaires des populations, il faut cependant noter les nombreuses difficultés auxquelles il fait face pour remplir ses missions qui visent de façon générale l'amélioration de l'état de santé des populations.

Il s'agit essentiellement:

⁷ La valeur zéro ne signifie pas qu'il n'y a aucune personne atteinte du VIH/SIDA dans la Région, mais plutôt que le taux est trop faible par rapport aux autres Régions en ce sens qu'on peut l'assimiler à Zéro.

- du sous-équipement de plusieurs hôpitaux et Centres de Santé qui ne favorise pas le diagnostic exact des maladies et des prestations sanitaires de qualité. Ces équipements sont entre autres les appareils de radiographie, de réanimation, d'échographie etc ;
- des ruptures de stocks des médicaments résultant du fléchissement des capacités d'approvisionnement du secteur pharmaceutique et des établissements de soins dues à la hausse des prix des médicaments rendant ceux-ci difficilement accessibles aux citoyens ;

du coût élevé des prestations sanitaires dans les établissements hospitaliers en particulier ceux relevant du secteur privé par rapport aux possibilités financières de la grande majorité de la population ;

- de la concurrence déloyale dans l'approvisionnement et la vente de produits pharmaceutiques par le secteur informel dont la qualité est douteuse et parfois nuisible pour la santé des populations. Selon les statistiques, les importations frauduleuses représentent environ 45% du marché pharmaceutique ;
- du système de recouvrement des coûts inapproprié qui ne permet pas la couverture totale des besoins sanitaires des populations ;
- de la faiblesse des dépenses courantes de l'Etat en faveur du secteur de la Santé et le faible taux de recouvrement de la contrepartie guinéenne dans la mise en œuvre des projets de santé.

2-2. Secteur de l'Education

En matière d'éducation, les objectifs généraux visés sont la généralisation de l'enseignement de base ; l'amélioration de l'accès à l'éducation et de l'équité à tous les niveaux ; l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'enseignement à tous les niveaux ; et le renforcement de l'éducation non formelle favorisant les filles et les adultes des couches défavorisées.

Les résultats atteints résumés dans le tableau 14 ci-dessous montrent que le taux brut de scolarisation (TBS) au primaire continue de s'améliorer : 79% en 2005 contre 77% en 2004 ; celui des filles a augmenté également pour atteindre 73% en 2005. A ce rythme, il est fort probable que les OMD en matière d'éducation soient atteints à l'horizon 2012.

Parmi les Régions administratives, N’Zérékoré est celle où le TBS au primaire est relativement faible (66%) contre 127% à Conakry. A l’intérieur du pays, seule la Région de Faranah enregistre un taux supérieur à la moyenne nationale (82%).

La hausse du taux de redoublement pourrait être un facteur d’augmentation de ces taux. En effet, ce taux à l’entrée en 7eme année a connu une forte augmentation ; de 28% en 2004, il se situe à 35% environ en 2005. A Faranah, le taux de redoublement à l’examen d’entrée en 7^{eme} année reste très élevé (48%), ce qui expliquerait le niveau des Taux Brut de Scolarisation au primaire.

Pour le ratio filles/garçons au primaire, on observe une amélioration qui passe de 0,76 à 0,79 entre 2004 et 2005. Au secondaire, ce ratio varie de 0,47 à 0,49.

Le taux d’accès est appréciable. Il se chiffre à 73,3% pour l’ensemble du pays. En milieu urbain, il atteint près de 89% à Conakry, et 87% au niveau des autres villes de l’intérieur du pays. En milieu rural, il est de 67,4%. Les Régions de Mamou (50,6%), Labé (59,3%), Boké (70%) ont les taux d’accès les plus faibles. La Région de Faranah a enregistré 71% ; ce taux est évidemment en dessous de la moyenne nationale.

En outre, on note une augmentation des infrastructures scolaires. Le nombre de salles de classe ne cesse d’augmenter depuis la mise en œuvre du programme EPT. De 25 863 salles en 2004, on compte 27018 salles pour 6429 écoles en 2005, soit 1155 nouvelles salles construites. L’effectif des enseignants est en progression : 26 897 dont 6540 femmes.

Tableau 14: indicateurs et réalisations dans le secteur de l’Education

<i>Indicateurs DSRP</i>	<i>Réalisations 2004</i>	<i>Réalisations 2005</i>
<i>Le taux brut de scolarisation global à 100% à l’horizon 2012</i>	<i>77%</i>	<i>79%</i>
<i>Le taux brut de scolarisation des filles</i>	<i>70%</i>	<i>73%</i>
<i>Ratio filles/garçons au primaire (assurer l’équité entre filles et garçons)</i>	<i>0,76</i>	<i>0,79</i>
<i>Ratio filles/garçons au secondaire (assurer l’équité entre filles et garçons)</i>	<i>0,47</i>	<i>0,49</i>

<i>garçons)</i>		
<i>Taux global d'admission au collège</i>	<i>72%</i>	<i>64,8%</i>
<i>Taux d'admission au collège des filles</i>	<i>69%</i>	<i>60,7%</i>

Source : Service Statistique et Planification /MEPUEC

Ces résultats soulignent les efforts que le Gouvernement et ses partenaires au développement (communautés locales, partenaires bilatéraux et multilatéraux, secteur privé) consentent en faveur du secteur de l'éducation.

S'agissant des efforts financiers pour le développement du secteur en vue d'atteindre les OMD et les Objectif de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (OSRP), la contribution de l'Etat, en termes de dépenses courantes, est plus importante comparativement aux autres secteurs sociaux. En effet, les dépenses courantes de l'Etat sont passées de 671,76 milliards de GNF en 2004 à 1221,49 milliards GNF en 2005, alors que celles du secteur de l'éducation sont passées de 165,46 milliards à 197,92 milliards. Bien que les dépenses courantes en faveur du secteur de l'éducation soient en augmentation, évaluées en pourcentage du PIB, elles ne représentent que 1,7%. Cette part est faible comparée à la moyenne de l'Afrique subsaharienne qui s'élève à environ 4%. Ce qui montre l'importance des efforts supplémentaires à déployer pour répondre aux besoins du secteur.

Tableau 15: Dépenses courantes de l'Etat, de l'Education de 2002–2005 (mds GNF)

<i>Niveau de dépenses</i>	<i>2002</i>		<i>2003</i>		<i>2004</i>		<i>2005</i>	
	<i>montant</i>	<i>%PIB</i>	<i>montant</i>	<i>%PIB</i>	<i>montant</i>	<i>%PIB</i>	<i>montant</i>	<i>%PIB</i>
<i>Dépenses courantes Éducation</i>	<i>135,81</i>	<i>2,15</i>	<i>148,80</i>	<i>2,24</i>	<i>165,46</i>	<i>2,37</i>	<i>197,92</i>	<i>1,70</i>
<i>Dépenses courantes de l'Etat</i>	<i>588,21</i>	<i>9,30</i>	<i>613,30</i>	<i>9,30</i>	<i>671,76</i>	<i>9,6</i>	<i>1221,49</i>	<i>10,21</i>
<i>PIB</i>	<i>6325</i>	<i>100</i>	<i>6644,43</i>	<i>100</i>	<i>6979,98</i>	<i>100</i>	<i>11954,00</i>	<i>100</i>

Source: SSP/MEPUEC et calcul des auteurs

Dans la **répartition intra-sectorielle** du budget de l'éducation, seul le Département de l'Enseignement Supérieur a connu une augmentation de son allocation en 2005.

Tableau 16: Répartition intrasectorielle financement Education (mrds GNF)

Années/ niveaux	2002		2003		2004		2005	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Pré-Universitaire	93,0	68,5	99,9	67,1	111,4	67,3	125,16	63,2
Technique et Professionnel	11,8	8,7	12,4	8,3	14,0	8,4	12,29	6,2
Supérieur	30,9	22,8	36,5	24,5	40,1	24,2	60,49	30,6
Dépenses courantes Éducation	135,8	100	148,8	100	165,5	100,0	197,92	100,0

Source: SSP/MEPUEC et calcul des auteurs

Dans le domaine de **l'enseignement technique et de la formation professionnelle**, les dépenses courantes ont connu par contre une diminution de 8,4 % en 2004 contre 6,2% en 2005, et une proportion nettement inférieure au regard de l'objectif de 8% fixé par le Programme Education Pour Tous (PEPT).

Enfin, la part de **l'enseignement supérieur** sur les dépenses courantes de l'Éducation s'est améliorée en passant de 24,2% en 2004 à 30,6 %. Cet acquis doit être renforcé par la mise en œuvre des réformes politiques en matière d'octroi de bourses ou d'optimisation des ressources enseignantes.

Par contre, bien que les dépenses consacrées à l'enseignement primaire et secondaire aient enregistré une augmentation en volume de 13,76 mds GNF, en termes relatifs, elles ont connu une régression de 4 points par rapport à l'année 2004. Étant donné l'amélioration du taux de transition entre le primaire et le secondaire (de 50% à 70% entre 2002 et 2004), une inadéquation des dépenses peut avoir pour conséquence la dégradation des conditions de fonctionnement des établissements.

2.3. Urbanisme, Habitat et Assainissement

Les objectifs du secteur sont : l'assainissement des zones d'habitation et la protection de l'environnement ; l'accès des populations guinéennes à des logements et services connexes convenables et la lutte contre les disparités régionales et le sous-équipement des espaces régionaux.

En 2005, c'est dans le cadre du Troisième Projet de Développement Urbain et du Troisième Projet Eau et Assainissement (la composante assainissement) appuyés par la Banque Mondiale que les activités ont été poursuivies.

Par ailleurs, sur le plan institutionnel, le Ministère a été restructuré (D/2003/015/PRG/SGG du 24 mars 2004), afin de prendre en compte les nouvelles options de décentralisation et d'implication du secteur privé et de la société civile.

C'est dans ce cadre qu'ont été créés les services décentralisés de l'Urbanisme et de l'Habitat au niveau des Communes : Services Techniques de l'Urbanisme, d'Architecture et de Contrôle Urbain à Conakry et dans les Communes de Kindia, Kankan, Labé et N'Zérékoré. Le tableau ci-dessous montre les résultats réalisés dans le secteur.

Tableau 1 7: Réalisation du secteur Urbanisme, Habitat et Assainissement

<i>Objectifs/Indicateurs DSRP</i>	<i>Réalisations 2004</i>	<i>Réalisations 2005</i>
<i>Aménagement de terrains à usage d'habitation à prix modéré.</i>	<i>Commercialisation des parcelles de la zone aménagée de Sonfonia. (150 hectares) Etudes techniques de l'aménagement d'un périmètre de 200 hectares à Kéitayah.</i>	<i>Achèvement de l'aménagement de 250 hectares de terrain à Sonfonia pour un total de 2500 parcelles Aménagement d'un périmètre de 200 hectares de terrain à Kéitayah pour un total de 1800 parcelles</i>
<i>Réalisations d'ouvrages d'assainissement individuel et semi-collectif.</i>	<i>Achèvement de la construction et réception de 2.535 ouvrages d'assainissement autonome dans 520 ménages, et de 60 latrines publiques dans les marchés, écoles, centres de santé, gares routières et places publiques des quartiers sous-équipés de Conakry. Achèvement et réception de la station de traitement des matières de vidange par compostage de Sonfonia d'une capacité de 50 m3/jour. Achèvement et réception de la station de traitement des matières de vidange par lagunage naturel de Yimbaya d'une capacité de 100 m3/jour. Achèvement et réception de 5 mini-stations de traitement par filtres intermittents d'une capacité totale de 300 m3/jour</i>	<i>Poursuite des travaux d'assainissement et eaux dans les Communes de Kaloum, Dixinn, Matam et Ratoma</i>

	<i>sur les sites des grands équipements collectifs de Dixinn (Université, CHU de Donka et les Trois Blocs des Professeurs).</i>	
<i>Nombre de km de voiries construits :</i>	<i>Construction de 70 km de routes bitumées à Conakry ; Construction de 15 km de routes bitumées à Kindia et Dubréka ; Construction de 4 km dans les villes de Kankan, Kindia, Labé et Kissidougou.</i>	<i>Travaux de réhabilitation et de bitumage des voiries de : - 42,70 kms de Conakry et de Dubréka réalisés à 50%, - 19,5 kms de la Corniche Sud et de Kipé prévue pour une durée de 15 mois réalisés à 75%, - 13 kms de Kindia prévus pour une durée de 12 mois réalisés à 89% . Travaux topographiques et d'ouverture de voirie au niveau de la Ville de Guéckédou réalisés à 90% ; Signature des contrats pour la construction des bureaux et logements des services de police, de la gendarmerie et de la douane</i>

Source: Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat.

2-4. Protection sociale, promotion féminine et enfance

L'objectif est le renforcement de l'action sociale en faveur des groupes marginaux et exclus sociaux et la garantie de la sécurité économique.

La mise en œuvre du plan d'action 2004 – 2010 du Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance, qui vise le renforcement de l'action sociale et la promotion de l'équité a permis d'enregistrer, en 2005 les résultats suivants :

Au titre du renforcement des capacités : l'actualisation de la politique nationale de promotion féminine et la formation des cadres de la Direction Nationale de la Promotion Féminine et de ses démembrements en management et performance des organisations publiques ainsi qu'en gestion des projets de développement ; la formation des animateurs et animatrices des CAAF(Centres d'Appui à l'Auto promotion Féminine) et Centres Nafa de Kaloum, Fria, Labé et Lélouma en éducation à la vie familiale et population. Leurs bureaux ont été équipés.

Grâce au Projet d'Appui aux Activités Économiques des Femmes (PAAEF) financé par la Banque Africaine de Développement, on a enregistré la mise en place de 19 Associations de Service Financier (ASF) dans les Préfectures de Dabola, Dinguiraye, Faranah, Kankan, Kouroussa, Kérouané et Mandiana. Ces Associations, sur la base de placement de 101 793 actions ont mobilisé des capitaux d'une valeur réelle de 101,8 millions GNF, et ont obtenu des crédits s'élevant à 331,4 millions GNF.

L'ouverture des classes dans le cadre de la mise en œuvre du Programme triennal d'alphabétisation qui couvre l'ensemble du territoire national et qui cible 300.000 femmes en partenariat avec le Ministère de l'Enseignement Pré Universitaire et de l'Éducation civique et sur appui financier de la Banque mondiale, a été rendue possible.

L'adoption par l'Assemblée Nationale du Protocole de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatifs aux Droits de la Femme et la vulgarisation des instruments régionaux et internationaux de protection et de promotion ainsi que de l'équité et du genre est une avancée importante en matière de la promotion des droits de la femme.

Dans le domaine de la santé, en général, et surtout de la lutte contre le VIH/Sida, l'organisation d'un atelier de réflexion sur l'implication des femmes dans la lutte contre la féminisation du Sida et sa transmission de la mère à l'enfant ainsi que la réduction des infections sexuellement transmissibles, a abouti à l'élaboration d'une stratégie nationale et un plan d'action stratégique en matière de lutte contre la féminisation du VIH/Sida. Cependant, les femmes sont encore confrontées à une multitude de défis dont les plus importants sont:

- la proportion inquiétante de l'analphabétisme ; la féminisation de la pauvreté et du VIH/Sida ;
- la persistance des inégalités entre la femme et l'homme, la fille et le garçon, due à certaines pratiques culturelles et autres pesanteurs socioculturelles ;
- la mauvaise perception du genre par les décideurs et les communautés ;
- le faible pourcentage des femmes au niveau des instances et postes de prise de décisions à tous les niveaux et le taux élevé de mortalité maternelle.

En matière de promotion et de protection sociale, des acquis considérables sont à noter. Ils se rapportent essentiellement :

- au projet de loi portant Promotion et Protection des Personnes Handicapées ;

- à l'étude sur la situation de la famille en Guinée financée par le Fonds des Nations Unies pour la Population ('UNFPA), étude dont la première mouture vient d'être soumise au Département des Affaires sociales, de la Promotion féminine et de l'Enfance ;
- à l'évaluation positive à Lorombo dans la Sous Préfecture de Cisséla de la 1^{ère} action de réinsertion des 97 locataires de la Cité de Solidarité;
- à 315 cas de consultations au Centre National d'Orthopédie et la confection de 123 appareils orthopédiques.

Dans le cadre de la promotion et de la protection de l'enfance, les violences sexuelles mises en rapport avec la délinquance juvénile et le VIH/Sida ont fait l'objet d'initiatives conduites par le Département. Ces initiatives ont débouché sur la coordination des activités de l'atelier tenu à Dakar en novembre 2005. Grâce au programme EPT (Education Pour Tous), 70 Centres d'Encadrement Communautaires (CEC) sont en train d'être réalisés dans les Préfectures de Télimélé, Dabola, Mamou, Kouroussa et Mandiana.

Enfin, en matière de **sécurité sociale**, l'examen par le Gouvernement au courant du mois d'avril 2005 du rapport sur l'évaluation actuarielle de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) en vue de la mise en application des mesures portant sur:

- Le relèvement du plancher et du plafond des salaires soumis à cotisation ;
- Le relèvement de l'âge de départ à la retraite ;
- L'amélioration de l'immatriculation et du recouvrement ;
- L'assainissement des relations financières entre la CNSS et l'Etat.

En 2005, grâce à la dynamique de réforme engagée en son sein, la CNSS a pu se doter de deux importants outils de travail qui lui faisaient défaut à savoir le Statut du Personnel et le Règlement Intérieur. Les efforts déployés dans le cadre de la mobilisation des ressources financières se sont poursuivis dans deux directions: la sécurisation des recettes et la qualification des dépenses. Ces efforts ont besoin d'être renforcés par l'assainissement des relations financières entre l'Etat et la CNSS, en clair, par le règlement de la dette due par l'Etat. Cette dette se chiffrait au 31 décembre 2005 à un peu plus de 14 milliards de GNF.

Dans le cadre de l'accomplissement de ses missions, le Ministère des Affaires sociales et de la Promotion Féminine et de l'Enfance, rencontre une série de contraintes pour mettre en œuvre son programme d'action au nombre desquelles on peut citer :

- l'insuffisance des ressources financières face aux nombreux défis du secteur ;

- l'insuffisance de ressources humaines aux niveaux central et déconcentré ;
- la faible qualification du personnel ;
- le manque de décaissement des subventions pour certaines structures du Département ;
- le difficile recouvrement de la dette de la C.N.S.S envers le trésor public.

2-5. Perspectives

Dans le secteur de la santé, en conformité avec les orientations définies par le Programme National de Développement de la Santé (PNDS), les actions projetées pour l'année 2006 sont les suivantes :

- la décentralisation de la prise en charge de l'infection au VIH dans toutes les Régions administratives comprenant les activités de traitement aux ARV, la prise en charge psychosociale, la communication pour le changement de comportements, la prévention de la transmission Mère/Enfant et l'appui aux Associations de personnes vivant avec le VIH ;
- le renforcement de la lutte contre le paludisme, la tuberculose à travers des activités d'IEC sur financement du Fonds global ;
- la réalisation d'expériences pilotes visant à mettre en place un système de contractualisation entre l'administration et le secteur privé dans le but de mieux l'intégrer dans l'offre globale de soins et ensuite de matérialiser l'appropriation des Centres de santé par les communautés rurales de développement ;
- la finalisation et la validation de la nouvelle politique pharmaceutique en vue d'améliorer la réglementation de ce secteur et entre autres, de lutter contre le marché illicite et de promouvoir l'implantation des pharmacies privées à l'intérieur du pays ;
- l'élaboration d'un plan de développement des ressources humaines axé sur la planification des recrutements, la gestion des carrières, la formation et la motivation du personnel à travailler dans les zones pauvres et;
- la création d'une filière de sages-femmes à l'Institut de formation et de spécialisation des professions paramédicales de Donka et la décentralisation des stages de formation des candidats au certificat d'études spécialisées dans les hôpitaux régionaux en vue de les encourager à travailler en milieu rural.

Sur le plan de l'urbanisme, l'habitat et l'assainissement, les interventions pour 2006 s'inscriront dans le cadre de la mise en œuvre des programmes ci-après :

- le Programme National d'Aménagement et de Développement de l'Habitat qui consiste en la réalisation des projets et opérations de viabilisation de 80 000 ha de terrains urbains ; la restructuration de 40 000 ha de terrains dans les anciens quartiers et la production des 1 400 000 logements décentes avec des investissements de moindres coûts;
- le Programme National d'Aménagement du Territoire qui vise la lutte contre les disparités régionales ; le sous-équipement régional ; l'exode rural ; le sous-emploi en vue d'une meilleure répartition des investissements dans l'espace national ;
- le Programme d'Aménagement Sous- régional Intégré de Koba Tatéma – Bamako: qui doit permettre d'orienter les efforts d'aménagement du territoire vers une démarche d'intégration économique sous-régionale favorable au développement des échanges d'intérêt commun;
- le Programme d'Appui Technique aux Villes qui doit permettre d'assister techniquement les 33 Préfectures en matière d'administration et de gestion des réseaux et services urbains avec leurs principales ressources financières dans une logique d'économie urbaine ;
- le Programme de Développement Intégré des Régions Minières de la Guinée qui est une nouvelle démarche de gestion rationnelle des potentialités économiques et financières visant le développement spatial équilibré des régions minières ;
- le Programme relatif à la réalisation d'études techniques et de travaux d'aménagement du Plateau de Koloma visant à favoriser une meilleure urbanisation de la capitale.

Dans le cadre de la protection sociale, promotion féminine et de l'enfance, les perspectives pour 2006 sont entre autres :

- la révision des politiques sectorielles du Ministère des Affaires sociales, Protection Féminine et de l'Enfance;
- le suivi de l'utilisation des équipements et des fonds d'appui aux couches cibles ;
- le renforcement des capacités de la Coordination du Programme Triennal d'Alphabétisation des femmes ;
- la poursuite des activités de rénovation et d'équipement des Centres d'Appui à l'Autopromotion Féminine et des Centres de Métiers ;
- la réalisation de l'annuaire statistique du préscolaire 2005/2006 ;
- la poursuite de l'inspection pédagogique du personnel d'encadrement du préscolaire;
- l'organisation d'ateliers régionaux de formation et de suivi pédagogique de ce personnel ;
- la mise en œuvre des résultats de l'étude qualitative et quantitative sur la situation des enfants de rue en Guinée et sur le travail des enfants ;
- l'organisation d'une rencontre sous régionale sur la situation des enfants en conflit avec la loi ;

- La poursuite des visites d'évaluation des enfants vivant dans les Institutions d'accueil, dans les prisons et postes de sécurité pour renforcer et actualiser les banques de données sur les enfants et les femmes en conflit avec la loi ;
- la poursuite des ateliers d'élaboration et de mise en œuvre des mesures alternatives d'incarcération des mineurs et la tenue d'un atelier national sur l'harmonisation des différentes déclarations préfectorales ;
- la restitution de l'analyse de la situation des orphelins et enfants vulnérables suivies de l'élaboration du plan d'action et ;
- la lutte contre la mendicité des enfants.

PARTIE III: GOUVERNANCE

Les objectifs en matière de gouvernance sont :

- i. le renforcement de la décentralisation et de la déconcentration de la gestion publique ;
- ii. la réduction de l'impact de la corruption sur le développement économique et social ;
- iii. le renforcement de la participation et de la responsabilisation des populations ;
- iv. le renforcement de la stabilité et de la sécurité ;
- v. le renforcement des capacités institutionnelles et humaines du pays ;
- vi. la promotion de la responsabilité et la transparence ;
- vii. l'amélioration de la connaissance du suivi et de l'analyse.

3-1. Gestion démocratique et décentralisation

3-1-1 Gestion démocratique

L'année 2005 a été dominée par la préparation et l'organisation des élections communales et communautaires dont l'objectif, comme le consacre la loi, est le renouvellement des conseils communaux et communautaires.

Ces élections, qui ont eu lieu le 18 décembre 2005 et dont les résultats ont été proclamés le 29 décembre, ont connu la participation de 16 partis politiques. Elles ont été rendues possibles grâce à un sérieux travail de préparation conduit par le Département de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation et à l'appui financier et technique des partenaires au développement.

Ce travail en amont a concerné principalement la révision du fichier électoral pour déterminer le nombre d'électeurs devant voter et la confection des listes électorales. Parallèlement, des séries de concertations dénommées « Dialogue » entre l'Administration et les acteurs des partis politiques autour des conditions et des modalités de préparation et d'organisation des élections ont été constamment entretenues dans le but d'obtenir un consensus de toutes les parties impliquées tant à Conakry qu'à l'intérieur du pays.

L'introduction d'urnes transparentes, d'un bulletin unique ont été des avancées considérables en matière de gouvernance politique et démocratique.

Malheureusement, ce dialogue n'a pas atteint tous les résultats attendus, les responsabilités étant partagées entre le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD) et les partis regroupés au sein de l'aile dure de l'opposition que constitue le Front Républicain pour l'Alternance Démocratique (FRAD) ; ces partis n'ont pas pris régulièrement part aux séances de travail.

La création par voie de décret courant novembre d'une Commission Electorale Nationale Autonome (CENA), dont la mission est de veiller à la régularité des opérations électorales, de couronner les efforts du Gouvernement pour faire de ces élections une consultation transparente et régulière. Le retard mis dans la mise en place des structures de la CENA ne lui a malheureusement pas permis de remplir effectivement son rôle.

Egalement, il convient de mentionner l'acquis important que constitue la création pour la première fois, et ce, grâce au concours des partenaires, d'une structure nationale d'observation des élections composée uniquement des représentants des Organisations de la société civile. La formation de plus de 40 000 scrutateurs sur l'organisation et le fonctionnement du bureau de vote et le système électoral rentre, par ailleurs, dans le cadre de l'appui des partenaires.

D'une manière générale, les anomalies observées dans l'application des textes particulièrement par les autorités locales pour ce qui concerne la réception et la validation des listes de candidatures des partis, de même que le rejet par les mêmes autorités des listes de candidatures de certains partis dans un nombre important de circonscriptions électorales ont jeté un doute sur la gestion du système démocratique et conduit à des contestations des résultats.

3-1-2.Décentratlisation

Le renforcement et l'approfondissement du processus de décentralisation se sont opérés en 2005, essentiellement à travers l'achèvement de la mise en forme de certains textes légaux. On retiendra surtout :

- la finalisation du projet de Code des collectivités décentralisées qui fond en un seul document 87 textes législatifs et réglementaires ;
- la formation au Centre de formation de Sérédou de 48 agents en administration, gestion des collectivités et techniques de gestion des élections ;
- la production et la promulgation de 2 lois régissant la vie des Associations, Groupements, Mutuelles et Coopératives.

La décentralisation, a constitué par ailleurs, un chantier important dans lequel se sont investis les projets et programmes notamment le Programme d'Appui aux Communautés Villageoises (PACV) et le Programme de Développement Social durable de la Haute et Moyenne Guinée (PDSD/HMG).

Il s'agit essentiellement:

- **Pour le PACV de:**
 - a) l'organisation d'un atelier de validation des études sur la fiscalité et sur la capitalisation et l'harmonisation des outils de suivi et de planification des structures de gestion des CRD,
 - b) la mise en place de l'Association des présidents de CRD de Guinée dans la CRD de Sarékaly (Préfecture de Télimélé),
 - c) la campagne d'information et de sensibilisation des populations, des élus locaux et des cadres des services déconcentrés et décentralisés sur les enjeux des élections communales et communautaires.
- **Pour le PDSD/HMG de :**
 - a) la formation de 3423 acteurs en Haute Guinée et de 3027 autres en Moyenne Guinée sur les techniques et pratiques administratives, les procédures d'acquisition et de passation des marchés ainsi que sur la gouvernance locale au titre du renforcement des capacités de prestations des services déconcentrés et décentralisés ainsi que des organisations de la société civile ;
 - b) l'appui aux collectivités dans l'application du diagnostic participatif et l'élaboration de leurs plans de développement et programmes d'investissement locaux. Ce même type d'appui a été donné aux Préfectures pour leurs plans de développement préfectoraux ;
 - c) la dotation des 8 Préfectures et des 8 Communes couvertes par le Projet en ordinateurs, photocopieuse, machine à écrire, radio communication, mobiliers de bureau et fournitures diverses ainsi que la formation de leurs cadres en informatique.

3-2. Lutte contre la corruption

Les efforts du Gouvernement en matière de lutte contre la corruption se sont surtout focalisés sur la formation et la sensibilisation des acteurs aux conséquences ravageuses de la corruption sur le développement du pays.

L'Agence Nationale de Lutte contre la Corruption et de moralisation des activités économiques et financières (ANLC), en dépit de ses faibles moyens s'est employée en 2005 à aller en profondeur dans l'accomplissement de sa mission. Ces efforts sont passés par :

- la réception et l'examen de 16 plaintes émanant des citoyens. Deux d'entre elles ont été résolues à la satisfaction des parties, 4 relèvent de la compétence des juridictions et 10 nécessitent des déplacements à l'intérieur du pays ;
- l'organisation en juillet et août 2005 dans les Régions administratives et à Conakry d'ateliers de restitution des résultats de l'enquête sur la corruption et la gouvernance ;
- la production d'actions d'IEC notamment la programmation de la diffusion d'un film documentaire, des bandes dessinées et l'implantation de panneaux publicitaires sur la corruption et la gouvernance. Il ne reste plus que l'atelier de Faranah prévu au mois de juillet 2006. Ces ateliers ont été des lieux privilégiés de dissémination des résultats. Un rapport de dissémination de l'ensemble des ateliers régionaux est disponible et a fait l'objet de publication ; et
- la participation à des travaux relatifs à la gouvernance organisés par des instances publiques, des Institutions et des partenaires.

En outre, après la validation de l'ENCOG 2003 qui a révélé l'ampleur du phénomène dans le pays (36 % de prévalence), on ne peut honnêtement affirmer que la corruption a régressé. C'est pourquoi, les efforts pour l'éradication de ce fléau doivent continuer à se focaliser sur :

- la sensibilisation et l'information des acteurs sur la corruption,
- la promotion de la culture de la dénonciation et la mise en place de mesures de protection des dénonciateurs,
- le contrôle rigoureux de la gestion des ressources publiques,
- la prise de sanctions sévères contre les délinquants et surtout leur application effective,
- la mise en place de mesures incitatives et motivantes en faveur des gestionnaires des affaires publiques à tous les niveaux.

Ainsi, pour pérenniser l'action de dissémination des résultats de l'enquête sur la corruption et permettre un suivi permanent du processus en vue de la conception d'un programme de bonne gouvernance, les partenaires au développement ainsi que les acteurs non étatiques ont recommandé la mise en place d'un organe de coordination dudit programme qui intègre la participation de la société civile et du secteur privé.

Dans cette perspective, ils ont recommandé de prendre en compte lors de la formulation du programme, des aspects de transversalité et de pluridisciplinarité de la question. De leur point de vue, toute stratégie allant dans le sens de cette conception doit intégrer la démarche participative et itérative et les acteurs non étatiques pourraient jouer un rôle majeur. Pour conforter cette démarche, un Consultant international est déjà recruté par l'Institut de la Banque Mondiale pour accompagner tout le processus, depuis la réalisation de l'enquête jusqu'à la formulation et la mise en œuvre d'un plan d'action de lutte contre la corruption et la promotion de la bonne gouvernance.

En ce qui concerne l'Initiative de Transparence dans les Industries Extractives, le Gouvernement et la Banque Mondiale ont convenu de mettre en place un comité de pilotage de la transparence dans les industries extractives. Mais avant, conformément aux recommandations de l'atelier tenu les 27 et 28 avril 2005, un Comité provisoire constitué de représentants de l'Administration publique, des représentants des Institutions républicaines, de la Société civile et des Entreprises privées avait été constitué et mandaté pour définir les profils et les missions du Comité Permanent de Pilotage (CPP) ainsi que sa composition.

C'est ainsi que par Arrêté No 2858/MMG/SGG2005, il a été créé le Comité de Pilotage et les membres nommés avec pour mandat de mettre en forme les statistiques disponibles (sur la base des engagements ou de décaissement), de réaliser des audits et de faire des publications sur les revenus miniers de façon accessible et compréhensible.

A ce titre, le Comité Permanent a procédé au premier exercice de collecte et de réclamation des données de l'année 2004 et du premier semestre 2005. Cette activité a été menée par deux consultants (un national et un international) recrutés par la Banque Mondiale. Dans le cadre de cette mission, les termes de référence de l'audit ont été approuvés par le Comité de Permanent de Pilotage. En outre, le règlement intérieur qui régit la vie du Comité de Pilotage est en approbation. Pour consolider et rendre visible le programme, une stratégie et un plan d'actions sont en conception et seront validés très prochainement.

Pour ce qui est de la lutte contre la corruption, relative à l'amélioration de la gestion des secteurs porteurs de croissance, l'ANLC a poursuivi l'approfondissement des résultats des investigations initiées en août 2000 par le Comité National de Lutte contre la Corruption (CNLC). Les investigations portaient sur la gestion des licences de pêche et les arraisonnements de navire. Pour approfondir ces investigations à la demande du Ministère de la Justice, le Gouvernement à travers l'ANLC, a recruté sur la base d'un appel d'offre restreint, un Cabinet indépendant pour faire toute la lumière sur ce dossier.

Pour sa part, le Cabinet d'audit indépendant a déposé en février 2006 un rapport intérimaire relatif à la mission d'évaluation de la gestion des ressources de la pêche. Nonobstant les difficultés administratives que rencontre le Cabinet et qui sont levées par l'ANLC au fur à mesure, la mission continue sur le secteur et un rapport définitif est attendu pour septembre 2006.

Depuis le démarrage de ses activités, le Comité Permanent s'est restructuré en trois (3) Sous- Commissions à savoir: la Sous- Commission statistique, la Sous Commission audit et la Sous- Commission la Communication et Information.

3-3. Lutte contre l'insécurité

Les textes législatifs et réglementaires donnent mandat aux services de sécurité de veiller à la protection des personnes et de leurs biens, d'assister les populations en cas de sinistres (incendies, vol de bétail) et de combattre la criminalité et la drogue ainsi que la délinquance économique et financière.

Il est difficile aujourd'hui d'affirmer que ce mandat est pleinement rempli et que par conséquent, les résultats sont à la mesure des attentes. Faisant de leur mieux, les services de sécurité sont cependant confrontés à de multiples difficultés au nombre desquelles, leur effectif très réduit. Actuellement, le ratio de couverture en termes d'habitant est de un policier respectivement pour 2000 habitants pour la Ville de Conakry et 6000 habitants en moyenne pour l'intérieur du pays. A cela, s'ajoute la faiblesse du niveau de formation du personnel de la police, et l'insuffisance notoire des infrastructures et des équipements qui sont dans un état de vétusté et de défectuosité indescriptible.

En dépit des faibles moyens dont ils disposent, les services de sécurité, au titre de l'année 2005, ne sont pas restés inactifs. Ainsi, on peut relever :

- **Au titre de la sécurité publique**
 - a) l'élaboration d'un document stratégique portant sur le diagnostic des réalités en matière de sécurité et les orientations en termes d'actions à promouvoir pour son renforcement en général ;
 - b) l'arrestation de plusieurs bandits et malfaiteurs armés par les services de la BRB, du BAC, de la CMIS ;
 - c) la saisie de 5 tonnes de cannabis, de 1,121 kg d'héroïne et de 2,1 kg de cocaïne. Ces drogues ont fait l'objet d'incinération le 29 décembre 2005 ;
 - d) l'élaboration d'un plan d'actions anti-drogue sur la base d'une étude financée par l'Union Européenne ;
 - e) Le recrutement de 1500 agents pour les services de police ;

- **Au titre de la sécurité civile**
 - a) l'extinction de 139 incendies ;
 - b) 87 transports de corps ;
 - c) 16 transports de malades ;
 - d) 4 opérations diverses ;
 - e) 3 sorties en moyenne par jour pendant la période de basse pression du réseau hydraulique pour la fourniture d'eau potable aux administrations et aux populations de la Ville de Conakry.

3-4. Environnement juridique et judiciaire

L'amélioration de l'environnement juridique et judiciaire est une préoccupation inscrite au cœur de la SRP. Un cadre juridique et judiciaire sain est indispensable pour le développement et par conséquent, déterminant dans la lutte contre la pauvreté. C'est dans le cadre de la prise en compte de cet aspect fondamental, qu'en 2005 plusieurs décrets ont été pris se rapportant entre autres à la réorganisation du Ministère de la Justice, à l'opérationnalisation du Conseil de la Magistrature, au Statut des greffiers des services judiciaires et qu'une mission de contrôle de toutes les juridictions du pays s'est déroulée courant mai-juin pour faire l'état du fonctionnement des Cours, Tribunaux, Maisons centrales et prisons civiles.

Sur le plan statistique, le nombre de jugements rendus et ayant un caractère définitif par les Cours et Tribunaux ont été de 2260 en matière correctionnelle, et 2129 en matière civile.

Le secteur de la justice reste cependant encore confronté à plusieurs difficultés qui entravent son fonctionnement. Au nombre de ces difficultés figurent :

- l'insuffisance, voire, le manque de documents et outils juridiques dans les services et les juridictions (code, décrets etc.) ;
- la faiblesse du niveau de formation des magistrats dans plusieurs aspects de la justice ;
- les mauvaises conditions de travail eu égard à l'insuffisance des infrastructures et des équipements ;
- le non respect des délais de procédure pour le traitement des documents par les magistrats et la corruption de certains d'entre eux ;
- la forte concentration des auxiliaires de justice (avocats et huissiers) à Conakry, empêchant une assistance juridique convenable à l'intérieur du pays ;

- les interférences des autorités administratives dans le cours de la justice empêchant une application correcte de la loi et une exécution des décisions de justice selon les règles de l'art ;

3-5. Perspectives

En matière de décentralisation, les actions projetées pour 2006 sont les suivantes :

a) Pour le Département de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation et le PACV:

- appuyer les Communes dans l'élaboration de leurs plans de développement ;
- achever la construction des sièges de certaines CRD et Communes,
- encourager et développer la coopération décentralisée au profit des collectivités locales ;
- former les cadres des services déconcentrés et décentralisés et les élus sur la nouvelle nomenclature budgétaire, sur les nouvelles dispositions relatives à la fiscalité ;
- organiser des séminaires au niveau national et régional sur le bilan et l'évolution des Organisations de la société civile (OSC) en vue de mesurer l'impact annuel de leurs interventions ;
- construire de nouveaux logements en vue de l'extension du Centre de formation de Sérédou pour recevoir davantage de stagiaires et loger les formateurs et le personnel permanent.

b) Pour le PDSD/HMG :

- former les responsables des structures déconcentrées, décentralisées et la société civile aux pratiques participatives, à l'élaboration et à la gestion des microprojets communautaires et à la mobilisation des ressources internes et externes en Haute et Moyenne Guinée ;
- élaborer et actualiser les plans de développement locaux et élaborer les plans de développement des Préfectures de Mali et de Kouroussa ;
- informer et sensibiliser les populations à travers les Radios rurales sur les objectifs du projet et sur la stratégie de mise en œuvre de la SRP.

Au titre de la lutte contre la corruption, le programme minimum défini par les services de l'ANLC se résume aux activités ci-après :

- la mise en place des points focaux de lutte contre la corruption dans les départements ministériels ;
- la restructuration de l'ANLC en vue d'adjoindre dans ses attributions des prérogatives en matière de bonne gouvernance ;
- l'élaboration d'une loi anti-corruption ;

Dans le domaine de la sécurité, les actions porteront essentiellement sur :

- l'amélioration du cadre institutionnel ;
- le recrutement et le renforcement des capacités des agents de police (notamment 315 agents en vue d'étoffer le personnel de la sécurité civile) ;
- le renforcement des équipements et des infrastructures de l'école de police de Boffa ;
- la construction de 10 Commissariats urbains à Conakry ;
- la rénovation des commissariats centraux de Conakry et de Dubréka ;
- la construction en deuxième phase de la DGPN à Coléah.

PARTIE 4: SUIVI-EVALUATION-COMMUNICATION

4.1 Suivi et analyse de la pauvreté

L'objectif général est de suivre et de rendre compte de l'évolution de la pauvreté et de l'impact des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté.

Les objectifs spécifiques sont : (i) la création d'un Système d'Informations Statistiques pour la Réduction de la Pauvreté (SISRP) ; (ii) l'amélioration de la base de connaissance du VIH/SIDA ; (iii) la participation effective de tous les acteurs au Suivi/Evaluation de la SRP.

En 2005, les activités suivantes ont été menées afin d'atteindre les objectifs visés :

- la poursuite des réflexions sur le noyau de 56 indicateurs retenus pour le suivi et l'évaluation de la SRP. A cet effet, une version améliorée des métadonnées et un rapport sur l'évolution des 56 indicateurs ont été élaborés par le SP-SRP avec l'appui financier et technique de la GTZ.
- la formation de près d'une trentaine de cadres du Groupe Thématique Croissance en matière de suivi et d'évaluation avec l'appui de la GTZ et de l'Association Guinéenne des Evaluateurs, l'AGEVAL.
- l'élaboration du second rapport d'avancement de la mise en œuvre de la SRP pour 2004 ;
- la poursuite du traitement et l'analyse des données de l'EIBEP qui a permis d'actualiser la base d'informations sur la pauvreté et de constituer une référence pour le suivi et l'évaluation des performances de la SRP ;
- la finalisation du traitement et l'analyse des résultats de l'Enquête Situationnelle de Base (ESB) dans la zone du Projet de Développement Social Durable de la Haute Guinée et de la Moyenne Guinée. Les résultats ont permis d'évaluer la situation de référence dans la zone dudit Projet ;
- la préparation, le traitement et la publication des résultats préliminaires de la troisième Enquête de la Santé et de Démographie qui ont permis d'actualiser des données sanitaires et démographiques.
- le renforcement des capacités humaines des services du Ministère du Plan et du Secrétariat Permanent de la SRP en technique d'analyse de la pauvreté au moyen des Modèles de Simulation Macroéconomique et Analyse de la Pauvreté (PAMS).

4.2. Evaluation de la mise en œuvre de SRP, amélioration des SRP Régionales et Processus d'élaboration du second DSRP

Dans la perspective de la révision du DSRP, le gouvernement a mis en route deux chantiers importants qui sont l'évaluation de la SRP et l'actualisation des SRP régionales. Les résultats de ces deux opérations serviront de base pour la rédaction du second DSRP.

4.2.1. Evaluation de la mise en oeuvre

Conduite par quatre équipes d'évaluateurs selon quatre axes fondamentaux (gouvernance, santé, éducation, croissance économique), l'évaluation de la SRP a commencé en décembre 2005 grâce à un appui financier de l'Union Européenne et de la Coopération française et s'est achevée en mars 2006.

L'objectif ultime de cette évaluation est de permettre une mise en oeuvre efficiente et durable de la politique de réduction de pauvreté en Guinée grâce à une meilleure connaissance des forces et faiblesses du DSRP.

Ainsi, la lecture des résultats préliminaires des rapports thématiques relatifs à l'analyse et l'interprétation des données sur le contenu du DSRP et sa mise en oeuvre, a permis de dégager entre autres les éléments d'appréciation suivants :

- l'insuffisance des ressources financières pour le renforcement de la déconcentration de la gestion publique ;
- le faible fonctionnement des collectivités, malgré l'existence de bases légales et réglementaires ;
- la non effectivité des allocations de ressources aux structures déconcentrées en dépit de l'annonce publique faite lors des tournées de validation du DSRP ;
- la baisse de la capacité du fonctionnement des Préfectures, avec pour conséquence l'élévation du niveau d'endettement de l'administration ;
- la mauvaise planification accompagnée de la faible concertation entre les différents partenaires intervenants, avec pour conséquence les disparités régionales dans les investissements publics et un développement déséquilibré au niveau national ;
- la répartition inégale du personnel soignant, avec pour conséquence la faible disponibilité des agents par rapport aux structures de soins et la faible couverture de la population ;
- les mauvaises conditions d'évacuation des malades vers les centres de référence ne permettant pas de garantir les normes sécuritaires du malade ;
- l'amélioration du Taux Brut de Scolarisation au primaire et au niveau national, permettant de dépasser largement l'objectif de 70% fixé dans le DSRP ;

- l'amélioration du TBS des filles de 10 points sur les objectifs fixés du DSRP qui se situaient à 63% ;
- le problème de la lecture à l'école qui demeure au centre des préoccupations des différentes politiques d'amélioration du système éducatif avec la décision prises par les autorités afin de consacrer l'année 2006, année de la lecture ;
- l'insuffisance d'infrastructures de formation au niveau de l'enseignement technique et professionnel,
- la forte pression pour l'accès à l'enseignement supérieur ;
- la non effectivité de l'application des procédures légales et réglementaires en vigueur, en matière de passation de marchés.

4.2.2 Amélioration des SRP régionales

Le processus participatif de concertation et de réflexion pour améliorer les stratégies régionales a commencé en août 2005 par la collecte, au niveau de toutes les Régions administratives, d'informations et de documents, qui ont servi par la suite de supports aux différents ateliers du processus.

D'ores et déjà, deux ateliers dit atelier de lancement du processus et atelier thématique se sont tenus aux chefs lieux des Régions administratives, et à Conakry. Les résultats sont : (i) une meilleure définition des objectifs prioritaires, (ii) une identification claire des activités et (iii) une clarification des rôles des différents acteurs.

4.2.3 L'élaboration du second DSRP

Tout comme le premier Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté, le second sera élaboré sur une base participative avec une plus grande implication de la Société Civile. De plus, la nouvelle approche accordera une grande attention à l'articulation du DSRP2 avec les OMD. A cet égard, la révision du premier DSRP s'appuiera sur un certain nombre de travaux en cours et/ou déjà exécutés. Il s'agira notamment :

- a. des résultats des études relatives aux politiques sectorielles et à l'évaluation des besoins financiers pour l'atteinte des OMD en Guinée à l'horizon 2015 ;
- b. des conclusions de l'évaluation de la mise en œuvre du DSRP contenues dans quatre (4) Rapports thématiques et un Rapport synthèse ;
- c. des Documents de Stratégie Régionale de Réduction de la Pauvreté, au nombre de six (6) en cours de finalisation ;
- d. des contributions des différents Groupes Thématiques sous forme de "Rapports Thématiques " et ;

- e. des trois (3) Rapports d'Etape de la mise en œuvre de la SRP (2003, 2004, 2005).

4.3. Perspectives

S'il est établi que des progrès ont été notés dans l'amélioration de la qualité du système de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre, il faut cependant convenir que de gros problèmes restent à résoudre. Ils concernent : (i) la faiblesse des capacités humaines, matérielles et techniques des services statistiques des Secteurs prioritaires ; (ii) la faiblesse des capacités humaines, matérielles et techniques des organes régionaux et préfectoraux de suivi et évaluation de la SRP ; (iii) le manque de standard d'évaluation des projets et programmes de réduction de la pauvreté ; (iv) l'irrégularité dans l'organisation d'une enquête légère auprès des ménages afin de s'assurer de l'évolution de leur bien-être ; (v) la faiblesse des capacités humaines et matérielles de la Cellule Technique du Secrétariat Permanent de la SRP et (vi) et la non fiabilité des données produites au niveau du système national de statistique.

Pour résoudre ces problèmes qui entravent le système de suivi et d'évaluation de la SRP, et affecte l'analyse des résultats sur la pauvreté, il est envisagé en 2006 :

- l'élaboration d'une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) ;
- la poursuite des activités de l'évaluation ;
- la préparation d'un RGPH.
- le renforcement des capacités des services déconcentrés /décentralisés en matière de suivi et d'évaluation.
- la poursuite du processus d'affinement des stratégies régionales

CONCLUSION

La Stratégie de Réduction de la Pauvreté mise en œuvre par le Gouvernement depuis 2002 se fixe pour objectif général la réduction significative et durable de la pauvreté, à travers l'accroissement des revenus et l'amélioration du bien-être des populations notamment les plus pauvres.

Dans ce cadre, par rapport aux années 2003 et 2004, des efforts notables ont été accomplis en 2005 par le Gouvernement pour améliorer la situation macroéconomique et l'accès aux services sociaux de base. En effet, le taux de croissance a augmenté de 2,7% en 2004 à 3,3% en 2005; ce qui a eu pour conséquence l'amélioration du taux de croissance du PIB par tête d'habitant qui se situe à 0,1% contre -0,8 en 2004. Les performances en matière d'exécution budgétaire et de mobilisation des ressources ont été remarquables; le déficit s'est amenuisé et se situe à -0,8% du PIB.

Dans les secteurs sociaux, notamment au niveau de la santé, de l'hydraulique villageoise et de l'éducation, malgré les contraintes financières, les indicateurs se sont améliorés: le taux brut de scolarisation est passé de 77% à 79% au niveau national ; celui des filles a atteint 73%, gagnant 3 points par rapport à 2004. Le nombre de Postes et de Centres de Santé intégrés a augmenté également de 604 à 623 et de 395 à 399 entre 2004 et 2005, respectivement. Le nombre de points d'eau réalisés a atteint 12 814 en 2005 alors qu'en 2002 déjà le taux d'accès était de 64,3%, selon EIBEP-2002/2003.

Cependant, malgré ces progrès, force est de reconnaître que la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté s'est accrue de manière sensible, en passant de 49,2 % en 2002 à 53,6 % en 2005. En d'autres termes, la croissance enregistrée n'a été ni suffisante ni largement distribuée en faveur des couches pauvres.

Des facteurs à la fois endogènes et exogènes expliquent cet état de fait. Parmi ces facteurs, on peut citer principalement, la faiblesse de la croissance économique, le niveau très élevé de l'inflation (29,7% en glissement annuel), l'augmentation du prix des produits pétroliers, la mauvaise gestion des deniers publics, la corruption et l'impunité, la faible articulation entre le Budget et le DSRP, etc .

De tout ce qui précède, il est impérieux que le Gouvernement mette en oeuvre des mesures hardies visant à améliorer non seulement la Gouvernance économique mais aussi à relancer la croissance économique. Ceci passe entre autres par l'application des mesures concrètes visant à enrayer la corruption, ainsi que par une meilleure gestion macroéconomique : politique monétaire efficace, meilleur suivi des dépenses publiques, etc.

C'est seulement à ce prix, qu'on peut espérer renverser la tendance actuelle d'aggravation de la pauvreté en Guinée.

Tableau 18: Synthèse des résultats de mise en œuvre de la SRP en Guinée

Objectifs /Indicateurs	Situation de référence	Objectifs DSRP			Résultats		
		2003	2004	2005	2003	2004	2005
Réduire l'incidence de la pauvreté monétaire							
<i>Incidence de la pauvreté au niveau national</i>	62,6% (1995)	30% (2010)			50,0	50,1	53,6
<i>Incidence de la pauvreté en milieu rural</i>	82,1% (1995)	38% (2010)			n.d	n.d	n.d
Augmenter les revenus							
<i>Croissance du PIB (en %, par an)</i>	3,7 (1996/00)	5,2 (2002/05)			1,2	2,7	3,3
<i>Croissance du PIB / tête d'hab (%)</i>	1,01 (1996/00)	1,9 (2002/05)			-1,8	-0,4	0,1
<i>Taux d'investissement (% du PIB)</i>	16,2 (1996/00)	18 (2002/05)			16,1	8,9	13,2
Préserver la stabilité macro-économique et financière							
<i>Taux d'inflation (en % en glissement)</i>	4,3 (1996/00)	3,5 (2005)			14,8	27,6	29,7
<i>Taux d'inflation (en % en moyenne)</i>					12,2	17,5	31,1
<i>Solde budgétaire global (base engagement, dons exclus, % du PIB)</i>	-5,4 (2000)	- 3,0 (2005)			-7,9	-5,9	-0,8
<i>Solde courant extérieur moyen (hors transferts officiels, % du PIB)</i>	-6,0 (2000)	-4,0 (2005)			-4,0	-5,0	
Objectifs sectoriels							
Développer le secteur rural							
<i>Taux de croissance agricole (% /an)</i>	5,3 (1997-99)	5,0 (2002/05)			3,9	3,5	3,3
Améliorer le niveau d'éducation							
<i>Taux brut scolarisation primaire (%)</i>	56,7 (1999/00)	70 (2004/05)			74,0	77,0	79,0
<i>Taux brut scolarisation des filles (%)</i>	44,3 (1999/00)	63 (2004/05)			67,0	70,0	73,0
<i>Taux d'alphabétisation des adultes (%)</i>	36 (1998/99)	45 (2007)			38 (2003)		
Améliorer l'état de santé							
<i>Taux brut de mortalité (‰)</i>	14,2 (1999)	12 (2005)			Nd		
<i>Taux de mortalité infantile (‰)</i>	98 (1999)	70 (2005)			91 (2005)		
<i>Taux de mortalité maternelle (pour 100.000)</i>	528 (1999)	300 (2005)			Nd		
<i>Taux de séroprévalence VIH (%)</i>	2-4 (1998)	<5 (2004/05)			1,5 (2005)		
<i>Taux de couverture vaccinale, par antigène (%)</i>							
<i>BCG</i>	82 (2000)	80	80	71	83	71	-
<i>DTCP</i>	43 (2000)	65	75	58	65	63	89
<i>VHB</i>	-	20	35	-	-	67	-
<i>VAR</i>	40 (2000)	65	75	61	70	60	82
<i>VAA</i>	-	30	40	17	33	77	84
<i>VAT-2 +</i>	38 (2000)	75	80	53	56	69	75
Augmenter l'accès à l'eau potable							
<i>Population ayant accès à l'eau potable (%)</i>	49 (1999)	80 (2005)			64,3 (2002)		
<i>Nombre de points d'eau réalisés par an</i>		800	800	800	658	291	252

Objectifs /Indicateurs	Situation de référence	Objectifs DSRP			Résultats		
		2003	2004	2005	2003	2004	2005
Assainissement <i>Construction de latrines individuelles et publiques et stations de traitement des eaux usées</i>		300 830	600 1.170	600 1.000			
Améliorer les conditions de transport							
<i>Densité routière (km / 100 km²)</i>	2,7 (1997)	2,9 (2003)			2,8 (2003)		
<i>Pourcentage du réseau en bon état</i>	25 (1997)	36 (2003)			30 (2003)		
<i>Pistes rurales</i>							
<i>Entretien de pistes (km)</i>		2.150	1.800		650		
<i>Réhabilitation pistes (km)</i>		500	500		457	689	
<i>Construction d'ouvrages franchissement (ml)</i>		800	800		588	678	
Augmenter l'accès à l'électricité							
<i>Taux d'accès à l'électricité (en %)</i>	16,4 (1999)	39,4 (2005)			18,8 (2002)		

BIBLIOGRAPHIE

Banque Mondiale/ Guinée, Diagnostic de la Pauvreté, juin 2005.

International Monetary Fund: Letter of Intent, Memorandum of Economic and Financial Policies and Technical Memorandum of Understanding, May 31 2005

Groupe de la Banque Africaine de Développement (Mai 2005), Guinée – Document de Stratégie par Pays 2005–2009. Département des opérations par pays Région de l’Ouest

Ministère de l’Economie et des Finances / Direction Nationale de l’Economie/ Notes de Conjoncture de l’Economie Guinéenne. Division Conjoncture, (décembre 2004 et février 2005),

Ministère de l’Economie et des Finances / Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (janvier 2002), Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Guinée.

Ministère de l’Economie et des Finances / Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (septembre 2003), Rapport No 001 indicateurs de suivi de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Groupe thématique suivi évaluation

Ministère de l’Economie et des Finances / Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (avril 2004), Premier Rapport de mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Groupe thématique suivi évaluation

Ministère du Plan / Direction Nationale de la Statistique (avril 2004), Rapport final – Enquête sur le Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être.

Ministère du Plan / Direction Nationale de la Statistique (mai 2004), Enquêtes à Indicateurs Multiples.

Ministère du Plan / Direction Nationale du Plan (juin 2005), Cadrage Macro-économie Annuel 2004, Division Etudes et Stratégies macro-économiques.

Ministère du Plan / Direction Nationale du Plan (novembre 2004), Rapport Economique et Social 2003, Division Etudes et Stratégies macro-économiques.

Ministère du Plan / Direction Nationale de la Statistique (2005), Enquête démographique et de Santé), Division Démographie.

Ministère du Plan / Direction Nationale de la Statistique (1999), Enquête démographique et de Santé), Division Démographie.

Ministère du Plan / Direction Nationale de la Statistique (avril 2004), Rapport final – Enquête sur le Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être.

Ministère de la Santé Publique (février 2005) Discours du Ministre à l’Assemblée Nationale – février 2006.

Ministère à la Présidence Chargé du Contrôle Economique et Financier / ANLC / Rapport Final de l'Enquête Nationale sur la Corruption et la Gouvernance en Guinée 2003.

Programme des Nations Unies pour le Développement (2004) Impact socio- économique du VIH/SIDA en République de Guinée.

Programme des Nations Unies pour le Développement (2002) Premier Rapport National sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Programme des Nations Unies pour le Développement (2005) Deuxième Rapport National sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Annexes

Tableau 19 : Exécution des dépenses des secteurs prioritaires

Milliards de FG	Réalisations 2002	Réalisations 2003	Réalisations 2004	Réalisations 2005	LF 2006 promulguée
SECTEURS PRIORITAIRES					
JUSTICE	4,94	5,19	3,76	5,71	7,06
AGRICULTURE & ELEVAGE	39,48	36,16	46,05	46,02	57,75
PÊCHE & AQUACULTURE	3,59	3,16	3,34	5,35	10,25
TRAVAUX PUBLICS	20,18	22,98	38,52	44,46	55,96
URBANISME, HABITAT	2,51	3,52	17,27	75,70	59,55
SANTÉ PUBLIQUE	49,14	39,21	26,22	44,05	66,74
AFFAIRES SOCIALES, PROMOTION FEMININE & ENFANCE	3,61	3,54	3,94	5,32	9,20
ENSEIGNEMENT PRE-UNIVERSITAIRE & EDUCATION CIVIQUE	93,91	102,64	96,86	130,97	159,30
ENSEIGNEMENT TECHNIQUE & FORMATION PROFESSIONNELLE	12,81	13,65	10,11	12 759 893	15 464 190
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR & RECHERCHE SCIENTIFIQUE	14,79	16,00	17,02	27,38	39,45
HYDRAULIQUE & ENERGIE	4,29	11,02	10,44	675 921	18,42
Dépenses communes	0	0	0	18,24	19,43
Total dépenses prioritaires	249,25	257,06	273,52	416,60	518,57
Dépenses totales	1 153,00	1 383,90	1 464,07	1 724,95	2 109,10
Dépenses prioritaires en % des dépenses totales		18,6%	18,7%	24,2%	24,6%

Tableau 20: Indicateurs de suivi et Evaluation de la SRP

	Indicateurs	unité	2002	2003	2004	2005
ACCERATION DE LA CROISSANCE						
1	<i>Service de la Dette, en pourcentage des exportations des Biens et Services</i>	%	16,8	20,7	20,1	18,4
2	<i>Proportion des recettes non minières dans les recettes courantes de l'Etat</i>	%	81,0	86,0	82,5	
3	<i>Déficit Budgétaire hors dons (base engagement) en % du PIB</i>	%	6,2	7,9	5,9	1,4
4	<i>Taux d'inflation moyen</i>	%	3,0	12,9	17,5	31,4
5	<i>Taux d'inflation en glissement</i>	%	6,1	14,8	27,6	29,7
6	<i>Le financement du déficit budgétaire par la BCRG (%)</i>	%	61,8	40,1	27,3	
7	<i>Croissance du PIB/tête</i>	%	1,1	-1,8	-0,4	0,1
8	<i>Taux d'investissement Public</i>	%	3,5	3,7	5,0	5,1
9	<i>Taux d'investissement Privé</i>	%	8,8	6,3	8,2	10,8
10	<i>Routes Nationales en bon état</i>	%	<i>n.d</i>	<i>n.d</i>	<i>n.d</i>	
11	<i>Nombre de pistes rurales entretenues</i>	KM	2577	650	318,2	
12	<i>Nombre de pistes rurales construites</i>	KM	138,0	457,0	678,0	
13	<i>Taux de croissance du secteur agricole</i>	%	6,0	3,9	3,5	3,3
14	<i>Taux de couverture vaccinale du cheptel (peri pneumonie bovine)</i>	%	48,2			
15	<i>Part des exportations agricoles dans les exportations totales</i>	%	6,4	6,8	6,9	
16	<i>Taux de chômage</i>	%	3,2	<i>n.d</i>	<i>n.d</i>	<i>n.d</i>
17	<i>Taux d'accès à l'électricité</i>	%	18,8			

	Indicateurs	unité	2002	2003	2004	2005
DEVELOPPEMENT ET ACCES AQUITABLES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE						
18	Ménages utilisant l'électricité comme source principale d'éclairage (en %)	%	18,8			
19	Taux Brut de Scolarisation au Primaire	%	72,0	74,0	77,0	79,0
20	Taux Brut de Scolarisation au secondaire			27,9		
21	Taux Net de Scolarisation au Primaire	%	57,0	60,0	62,0	67,0
22	Taux Net de Scolarisation au secondaire	%		23,3		
23	Rapport Elèves /Maîtres au Primaire		45	47	46	44
24	Nombre de nouvelles salles de classes construites		3612	836	1372	1155
25	Taux d"alphabétisation des adultes	%	28,8	29,1		
26	Rapport filles/garçons dans l'enseignement Primaire	%	0,72	0,74	0,76	0,79
27	Rapport filles/garçons dans l'enseignement Secondaire	%	0,41	0,45	0,47	0,49
28	Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 19 ans par rapport aux hommes	%	n.d	n.d	n.d	nd
29	Taux de prévalence du paludisme	%	8,6			nd
30	Taux de mortalité infantile	%o	n.d	n.d	n.d	91
31	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	%o	n.d	n.d	n.d	163
32	Taux de couverture vaccinale BCG)	%	71	83	71	
33	Taux de couverture vaccinale DTCP3	%	58	65	63	89
34	Taux de couverture vaccinale VAR	%	61	70	60	82
35	Taux de couverture vaccinale VAA	%	17	33	77	84
36	Taux de couverture vaccinale VAT-2+	%	53	56	69	75
37	Taux de mortalité maternelle (100000)	%o00	n.d	n.d	n.d	nd
38	Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié	%		23,3		
39	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale	%	n.d	n.d	n.d	35,0
40	Nombre de centres de santé intégrés et fonctionnels		371	391	395	399
41	Nombre de postes de santé intégrés et fonctionnels		384	515	604	623
42	Taux de prévalence du VIH/SIDA	%	n.d	n.d	n.d	1,5
43	Taux de prévalence du VIH/SIDA parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans	%	n.d	n.d	n.d	nd
44	Ménages ayant accès à une source d'eau potable (en %)	%	62,0	75,7	nd	Nd
45	Nombre de forages réalisés		741	646	283	252
46	Nombre de puits réalisés		8	12	8	0
47	Nombre de sources aménagées		0	0	0	0

	Indicateurs	Unité	2002	2003	2004	2005
GOUVERNANCE ET RENFORCEMENT DES CAPACITES HUMAINES ET INSTITUTIONNELLES						
48	<i>Proportion de CRD sans caisse de crédit et d'épargne</i>	%	nd	nd	nd	nd
49	<i>Proportion de sièges occupés par les femmes au parlement national</i>	%	19,3	nd	nd	nd
50	<i>Nombre de commissariats de proximité créés</i>		nd	nd	nd	nd
51	<i>Nombre d'organisation de la Société Civile créés</i>		nd	nd	nd	nd
PAUVRETE ET DEVELOPPEMENT HUMAIN						
52	<i>Incidence de la Pauvreté monétaire (%)</i>	%	49,2	50,0	50,1	53,6
53	<i>Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal calorifique (Pauvreté extrême en %)</i>	%	8,1			
54	<i>Proportion de la population disposant moins d'un dollar par jour (PPA)</i>	%	nd	nd	nd	nd
55	<i>Profondeur de la pauvreté</i>	%	17,2	17,6	17,5	19,3
56	<i>Indice de GINI</i>		0,40	Nd	nd	nd
<p>Nota Beni: n.d= non disponible ; *= Données estimées Pour les indicateurs de l'Education, par exemple 20042005 (Octobre 2004-juin 2005)=2005.</p>						